

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Pratique et connaissance dans l'usage des pesticides en Belgique francophone, quel décalage ?

Auteur : Lucie MATHEI
Promoteur(s) : Etienne Verhaegen
Lecteur(s) : Thierry Eggerickx
Année académique 2024-2025
Master en sciences de la population et du développement

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux,...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant(e)s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »



Avant-propos

Je tiens à remercier chaleureusement ma famille pour son soutien tout au long de ce travail ainsi que pour leurs rigoureux conseils.

Merci à Elda d'avoir été source d'inspiration et d'encouragement durant la dernière ligne droite.

Je remercie également Monsieur Verhaegen, pour ses remarques constructives et son soutien méthodologique.

Enfin, un tout grand merci à tous ces inconnus qui ont donné de leur temps pour répondre à mes questions et me partager leurs opinions. Ce fut sans aucun doute la partie la plus riche de ce travail.

Table des matières

Déclaration de déontologie	1
Avant-propos	2
Introduction	4
1. Objectifs de recherche.....	7
1.1. Problématique et question de recherche	7
1.2. Méthodologie	10
Stratégie d'échantillonnage	11
2. Revue de la littérature : quelle est la place des pesticides dans notre monde actuel ?.....	13
2.1. Contexte politique et législatif	13
2.1.1. Législation européenne	13
2.1.2. Législation belge	15
2.1.3. Les organismes et initiatives citoyennes visant à limiter l'usage des pesticides..	19
2.2. La consommation des citoyens en matière de pesticides	21
2.2.1. Consommation européenne.....	21
2.2.2. Consommation belge.....	22
2.3. Perception des pesticides par les citoyens.....	28
2.3.1. Les résultats d'enquêtes portant sur la perception des pesticides par les citoyens	28
2.3.2. Les produits issus de l'agriculture biologique.....	33
2.3.3. Dissonance cognitive.....	34
3. Analyse des résultats de mes enquêtes	37
3.1. Enquête fermée	38
3.2. Enquête ouverte	51
3.3. Commentaire global	59
Conclusion.....	63
Bibliographie :	66
Annexes	72

Introduction

Notre société moderne est caractérisée par une économie agricole forte et en expansion qui pousse au développement de technologies toujours plus efficaces en matière de rendements. Pour ce faire, des pesticides ont été développés dès le milieu du 20^e siècle (Dedieu, 2022) et ont conquis le monde jusqu'à devenir fortement employés par la plupart des pays. La question de l'agriculture durable est au centre des débats contemporains ainsi que l'impact de l'utilisation des pesticides. D'abord salués pour leur efficacité à lutter contre les nuisibles des cultures, les pesticides ont ensuite été désignés comme responsables d'une série de dégâts environnementaux et sanitaires.

Les armes chimiques développées durant la Seconde Guerre mondiale seront à l'origine des premiers produits phytopharmaceutiques encore utilisés de nos jours. À partir du milieu du 20^e siècle, l'utilisation de pesticides double tous les dix ans (Schiffers, 2012). Leur utilisation fera déjà débat à la suite de la parution en 1962 du livre de Rachel Carson « Printemps silencieux » et sa grande médiatisation aux États-Unis. L'importante controverse qu'elle entraîne au sein de la population américaine trouve un terreau fertile dans la situation idéologique d'après-guerre du pays, où la qualité de vie est placée au centre des priorités et intérêts des citoyens. De nombreux efforts et luttes seront par conséquent menés afin de préserver la nature et la beauté des espaces habités. Mais ces préoccupations s'inscrivent plus largement dans un contexte d'inquiétude écologique mondiale.

Ce livre, même s'il n'est pas le seul à décrier les crimes écologiques, marquera un tournant dans l'histoire de l'écologie, car il sera considéré comme la naissance de l'environnementalisme moderne. Cet essai a remis en question la toute-puissance de la science à maîtriser et contrôler la nature (Kroll, 2001).

Rapidement, les pesticides sont identifiés comme cause de dégradation de la biodiversité et de la santé humaine. La Belgique interdit d'ailleurs le DDT (le Dichlorodiphényltrichloroéthane est un insecticide) en 1974, s'inscrivant dans la liste des premiers pays à renforcer la législation autour des pesticides en raison de la montée des inquiétudes citoyennes. L'Union européenne (UE) ne verra pourtant ses législations harmonisées qu'en 1993 suite à la Directive 91/414/CEE. Il faudra encore attendre une décennie pour que les anciennes substances toujours utilisées soient réévaluées afin de vérifier leur toxicité (Schiffers, 2012).

À partir de cette période, la législation tend à se durcir à l'égard des pesticides, accompagnée du lancement de nombreux programmes visant à réduire leur utilisation. Toutefois, l'agriculture contemporaine apparaît comme fortement dépendante de ces produits, ceux-ci permettant à la fois de maintenir des rendements élevés et de limiter la déforestation (Schiffers, 2012).

Parallèlement, les révélations concernant leur toxicité, combinées aux discours en faveur de leur réduction, contribuent à instaurer une perception de crainte à leur égard. Dans ce contexte émergent des mobilisations citoyennes et la création d'ONG ayant pour but de sensibiliser à leur potentiel toxique. Plusieurs études soulignent que ces produits suscitent une inquiétude notable au sein de la population (PAN Europe, 2023).

Mais si de nombreuses recherches se concentrent sur les perceptions et le ressenti des citoyens à l'égard des pesticides, peu s'intéressent à leurs comportements effectifs vis-à-vis de ces produits.

La présente étude vise ainsi à approfondir la compréhension des opinions et des pratiques des citoyens belges francophones, en évaluant la cohérence éventuelle entre ces deux dimensions. En cas d'incohérence, il s'agira d'en analyser les causes. L'étude s'attache également à identifier la tendance générale des opinions ainsi que les facteurs susceptibles d'influencer cette dernière.

Voici comment se structurera ce mémoire :

Le premier chapitre présentera la problématique, les objectifs de recherche ainsi que la méthodologie employée, de manière à atteindre le public cible et à recueillir le plus de données possibles.

Ensuite, le second chapitre exposera les cadres législatifs belge et européen actuellement en vigueur, ainsi que les données chiffrées relatives à l'utilisation des pesticides, afin de situer l'environnement dans lequel évoluent les citoyens. Cette section permettra de mettre en lumière les enjeux politiques et commerciaux, tout en offrant un premier aperçu du ressenti citoyen sur la question.

Une attention particulière sera portée aux études existantes sur la perception des citoyens, lesquelles serviront de ligne directrice pour l'élaboration des formulaires d'enquête.

Le troisième chapitre s'appuiera sur les résultats des enquêtes menées par moi-même auprès des citoyens afin de dresser un état des lieux du ressenti et des comportements observés, ainsi que d'éventuelles incohérences qui y sont associées. Ces dernières seront analysées à la lumière de différentes approches déjà évoquées dans la littérature, telles que le déni écologique ou le déni organisé. Enfin, des conclusions seront établies concernant les liens entre la législation en vigueur et les comportements citoyens, ainsi que des éléments d'explication de ces comportements au regard des opinions exprimées.

1. Objectifs de recherche

1.1. Problématique et question de recherche

Pour réaliser la complexité du débat, il faut aussi comprendre la plus-value que ces produits apportent au secteur agricole. Quand ils sont utilisés judicieusement, les pesticides permettent des rendements agricoles meilleurs (Cooper et Dobson 2007).

L'argument massue évoqué par les défenseurs de ces produits tient dans le raisonnement suivant: l'agriculture industrielle moderne est plus productive grâce aux pesticides. En effet, les cultures sont mises en danger par les nuisibles (insectes et ravageurs), les parasites et les adventices (mauvaises herbes). Si rien n'est mis en place, on estime les pertes dues à ces trois facteurs à près de 50% au niveau des récoltes mondiales. C'est considérable et non négligeable quand on observe la demande croissante de denrées alimentaires à bas prix poussée par la croissance démographique. Les cultures industrielles sont plus sujettes aux maladies ou intempéries en raison de la sélection de variétés dites « superproductives », mais qui sont plus fragiles.

Ces produits sont très attrayants en raison de leur faible coût en comparaison aux alternatives (main-d'œuvre et travail manuel, méthodes agronomiques et préventives) et de leur efficacité. Ils permettent de traiter de grandes surfaces agricoles aisément en assurant de bons rendements pour des produits convenant aux attentes des consommateurs, c.-à-d., sans tares. Les pesticides permettent également de diminuer la déforestation en rendant les terres agricoles plus productives/rentables et en n'obligeant pas les agriculteurs à étendre toujours plus leurs surfaces cultivables (Schiffers, 2012).

Il existe également des biopesticides (produits composés de substances naturelles ou d'origine naturelle), mais dont les faibles risques restent mal connus du grand public.

En raison de la toxicité et du grand danger que certains pesticides peuvent avoir sur la santé humaine ou l'environnement, l'UE a interdit plusieurs de ces composants (et leur mise sur le marché européen) laissant cependant poursuivre leur exportation à l'étranger (Jaccard, 2023). Plusieurs programmes ont également été lancés à l'échelle de l'UE, mais aussi dans divers pays dont la Belgique afin de diminuer l'utilisation de ces produits. On peut citer la stratégie « Farm to Fork » faisant partie du Pacte vert qui visait la réduction de l'utilisation des pesticides de 50% d'ici 2030.

Malgré les nombreuses législations nationales ou les programmes de l'UE (droit mou) en matière de pesticides, des lacunes dans les applications de ces lois engendrent des conséquences fortes sur la santé et l'environnement. De nombreuses études scientifiques démontrent les répercussions toxiques de ces produits sur la santé humaine et l'environnement malgré leur passage par les étapes d'autorisation de l'UE du fait de la trop faible précision des lois européennes ainsi que de la difficulté à identifier les erreurs lors du processus d'évaluation des risques d'un produit. Ces lacunes en matière de contrôle sont un frein aux ambitions des projets de réduction des risques liés à ces pesticides menés par l'UE. Il est également demandé que les dernières études scientifiques soient prises en compte, cependant le règlement ne stipule pas qu'il faille prendre en compte « toutes » les études lors de la présentation de dossier d'une substance. Il en résulte dès lors des omissions de données scientifiques et une sélection de celles qui arrangent mieux les acteurs soumettant le dossier (Robinson et al., 2020).

En somme, les industries continuent à être présentes dans les tests de sécurité concernant ces produits et influencent les dossiers de candidatures. Cette stratégie des fabricants reposant sur la création d'études scientifiques fournies aux agences de vérification et d'autorisations de ces produits phytopharmaceutiques (PPP), participe au maintien de l'utilisation de produits potentiellement toxiques malgré les contestations citoyennes toujours plus fortes. Il existe aussi des risques méconnus lorsque plusieurs pesticides sont mélangés et Bruno Schiffers déplore en 2012 dans son article « l'emploi des pesticides dans les cultures : entre tracteurs et détracteurs » le manque d'études menées à ce sujet.

Nous sommes donc face à une situation complexe avec d'un côté, les industriels de l'agro-industrie et les agriculteurs et de l'autre, les experts et pouvoirs publics, défendant des intérêts communs portés sur le rendement et l'économie, mais présentant des failles dans la sécurité et l'évaluation des produits. Et au milieu, la population, impactée directement par ces arrangements et dont une frange de citoyens manifeste son inquiétude et son désaccord quant à l'utilisation de ces produits et semble s'insurger devant ce système de production. Les exemples de ces démonstrations de contestation en Europe sont nombreux, mais on peut citer l'Initiative citoyenne européenne « Sauvons les abeilles et les agriculteurs » datant de 2019 signée par 1,1 million de citoyens européens, la « marche vivante pour un printemps bruyant » à Paris en avril 2025 faisant directement référence au livre de Rachel Carson « Printemps Silencieux », ou encore plus récemment la pétition à l'encontre de la loi Duplomb en France.

L'inquiétude citoyenne à cet égard ne date pas d'hier. L'Eurobaromètre européen de 2006 et 2010 indique que « *la problématique des résidus de pesticides dans les aliments* » arrive en tête des préoccupations alimentaires des citoyens. Les enquêtes qui suivront iront dans le même sens.

Les enquêtes déjà réalisées dans ce domaine concernent généralement la perception des agriculteurs et non celles des citoyens. On peut néanmoins citer l'enquête d'opinion de la Pesticide Action Network (PAN) en 2023 dans six États membres de l'UE ; une enquête réalisée en 2011 en Suède ; une enquête de l'IFOP pour Parlons Climat en 2024, qui toutes - par différentes méthodes de collectes de données - ont questionné les perceptions des citoyens quant à l'utilisation des pesticides.

Bien qu'éclairant sur le ressenti des personnes vis-à-vis de ces produits, ces études ne permettent pas de lier les points de vue et les comportements des citoyens. Cela constitue donc un angle mort de la recherche.

Le comportement des citoyens face aux pesticides pose parfois question avec des contradictions entre, d'une part, leurs inquiétudes face à l'utilisation de ces produits par les agriculteurs et d'autre part la non-remise en question de leurs pratiques privées dans le cadre de jardinerie, choix dans l'alimentation, etc.

Plusieurs auteurs se sont intéressés au déni entourant le dérèglement climatique et les questions relatives à l'environnement, mais pas spécifiquement au déni entourant l'utilisation de pesticides. Cette lecture de la dissonance cognitive pourrait expliquer les incohérences de comportements possiblement observés.

S'intéresser aux comportements des citoyens soulève également la question de l'action individuelle et de l'importance du rôle de l'État dans sa fonction de protection et information des citoyens.

Il m'a semblé pertinent de réaliser deux enquêtes (l'une quantitative et l'autre qualitative) afin d'étudier ce sujet. Les comportements des consommateurs changent-ils en fonctions de leur niveau de connaissance en la matière ? Il y a-t-il une diminution de la consommation d'aliments exposés aux pesticides lorsque l'on connaît la nature et le fonctionnement de ces derniers ? Les citoyens réagissent-ils de manière proactive en manifestant contre ces produits lorsqu'ils ressentent une inquiétude forte ? Ceux qui ne sont pas inquiets utilisent-ils plus fréquemment des pesticides que ceux qui ne le sont pas ?

Ma question de recherche est donc la suivante : que pensent les citoyens francophones de Belgique des pesticides (tant agricoles que d'agrément) et agissent-ils en cohérence avec leurs opinions (soit directement, par une diminution de l'usage personnel, soit indirectement par d'autres moyens d'action) ?

Avant de poursuivre, il convient également de définir les termes « pesticides » et « produits phytopharmaceutiques ». Voici la définition proposée par CORDER ASBL : *Le terme « pesticides » englobe les PPP et les biocides.*

Les « biocides » regroupent des produits à usage domestique et industriel aussi divers que des insecticides (produits antimoustiques par exemple), des produits pour lutter contre les rongeurs, des produits de protection du bois et antimoisissures ou des désinfectants (produits à base d'eau de javel notamment).

*Les « **produits phytopharmaceutiques** » (ou "PPP") sont, quant à eux, destinés à :*

- Protéger les végétaux ou produits végétaux contre les organismes nuisibles ou à prévenir leur action (ex. : fongicides, insecticides, produits cicatrisants à base d'huile, résines...);*
- Exercer une action sur les processus vitaux des végétaux (ex. : inhibiteurs de croissance, produits favorisant le bouturage/mise à fruits) (autres que les éléments nutritifs et les biostimulants);*
- Assurer la conservation des produits végétaux ;*
- Détruire les végétaux ou des parties de végétaux indésirables (ex. : herbicides, antimousses, défanants en pommes de terre) ;*
- Freiner ou prévenir une croissance indésirable des végétaux.*

Dans le cadre de ce travail, « l'utilisation privée » fait référence à l'usage des pesticides par les ménages wallons dans des contextes strictement non professionnels. Cette définition exclut explicitement l'emploi de ces produits par les agriculteurs ou dans le cadre d'activités agricoles.

1.2. Méthodologie

Les données analysées dans le chapitre 3 proviennent d'un questionnaire en ligne fermé créé et diffusé par différents médias : Facebook, mails, messages, etc. Il prend la forme d'un *Google Form* (voir Annexe 1).

Le sondage en ligne s'est voulu accessible dans la formulation des questions et n'excédant pas un temps de réponse de dix minutes. Il comporte des questions de connaissances sur les pesticides ainsi que sur les législations, mais également sur les habitudes des citoyens face à ces produits. Les études déjà réalisées à ce sujet sont détaillées au chapitre 2 et ont également servi de base au questionnaire. Mon questionnaire fut rendu public le 14 mars 2025 et les analyses des réponses prirent place le 19 avril 2025.

Dans un deuxième temps, une grille d'entretien a été élaborée afin de réaliser des interviews (questionnaire ouvert) et approfondir les réponses à certaines questions. Il a été formulé à la suite du questionnaire *Google Form* afin d'identifier les points saillants qui méritaient un approfondissement lors de cette deuxième partie d'enquête.

Les réponses de ce questionnaire furent en partie traitées sur le logiciel JAMOVI afin de réaliser des analyses bivariées et tests de contingence. Les résultats ont permis d'infirmer ou confirmer les tendances déjà observées dans des études menées précédemment à ce sujet.

Un total de 18 entretiens semi-dirigés ont donc été effectués en l'espace de sept semaines toujours sous le même format et selon la grille d'entretien se trouvant en Annexe 2. Ce genre d'interview permet aux répondants de formuler librement leurs réponses sans influence extérieure (à condition de ne pas orienter les questions).

Les entretiens ont été ensuite retranscrits mot pour mot, mais ne figurent pas dans leur intégralité dans ce manuscrit afin de ne pas l'alourdir. Seuls des extraits ont été sélectionnés en faisant attention de ne pas déformer l'intention du répondant et en anonymisant les réponses.

Les extraits sélectionnés permettent d'approfondir les grandes thématiques déjà évoquées dans la revue de littérature et les résultats de la première enquête.

Stratégie d'échantillonnage

Les deux enquêtes s'adressent aux citoyens belges francophones. Les enquêtes n'ont donc pas été menées auprès de personnes issues du secteur agricole, de l'industrie des pesticides ou de la sphère politique. Le public cible est majoritairement situé en Wallonie et issu d'un environnement social similaire au mien. Il est donc important de tenir compte de ce biais lors des analyses d'enquêtes.

Pour l'enquête ouverte, le recrutement des participants s'est effectué par l'intermédiaire du réseau relationnel de l'autrice, ainsi qu'à partir de l'observation d'interactions venant de

publications sur les réseaux sociaux. Notamment sur le glyphosate sur des pages Facebook telles que Apaq-W et Nature et Progrès Belgique. Cette méthode a permis d'identifier des personnes manifestant un intérêt pour la thématique et y réagissant activement, lesquelles ont ensuite été contactées en vue de planifier un entretien. L'échantillon ainsi constitué présentait une plus grande diversité de profils que celui de l'enquête fermée.

Afin de garantir la rigueur et la comparabilité des données recueillies, une grille d'entretien a été utilisée pour conduire l'ensemble des interviews.

2. Revue de la littérature : quelle est la place des pesticides dans notre monde actuel ?

2.1. Contexte politique et législatif

2.1.1. Législation européenne

La plus ancienne directive date des années 70 : directive 76/895/EEC, cette dernière fixait les teneurs maximales en résidus de pesticides sur et dans les fruits et légumes. Elle est suivie par la directive 79/117/EEC qui concerne l'interdiction de certains pesticides contenant des substances actives (s.a.), tel que le dichlorodiphényltrichloroéthane, ou DDT.

La directive 91/414/EEC de 1991 harmonisera - quant à elle - l'évaluation des risques et l'approbation des pesticides au sein des pays membres de l'UE. Elle a également conduit à une évaluation de la sécurité des s.a. utilisées dans les PPP présents dans l'UE (Ambrozaite et al., 2023).

Le règlement (CE) N° 1107/2009 : Mise sur le marché des PPP, est venu abroger ces deux dernières directives et a établi les règles concernant l'autorisation de la vente de ces produits, mais également leur utilisation et contrôle au sein de l'UE en se basant sur le principe de précaution. Il faut savoir qu'en accord avec la réglementation (CE) N° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des PPP, l'UE est compétente pour l'autorisation de la mise sur le marché des s.a. mais c'est à chaque pays membre que revient la compétence d'autorisation de mise sur le marché des produits vendus.

Les substances doivent passer les contrôles de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) afin d'obtenir l'approbation de la Commission européenne pour être mises sur le marché. L'autorisation européenne n'est pas définitive, elle expire au maximum tous les 15 ans et nécessite donc d'être renouvelée. L'UE est également compétente en matière de limites maximales de résidus dans les aliments. Chaque produit a son seuil, mais la limite générale s'élève à 0,01 mg/kg. C'est à nouveau à l'EFSA ainsi qu'aux agences nationales que revient la tâche de contrôler si ces limites sont bien respectées (Toute l'Europe, 2024).

Le règlement d'exécution (UE) N° 540/2011 liste les s.a. approuvées en EU.

Le règlement (UE) 2021/1165 liste les substances autorisées en production biologique.

Appliquée aux PPP, mais également aux biocides par la suite, la directive 2009/128/CE a pour but de créer un cadre juridique européen commun encourageant une utilisation durable des pesticides. Pour ce faire, la directive promeut la réduction de leur impact sur la santé et l'environnement, mais aussi l'utilisation de méthodes alternatives. Son article 4 impose aux états membres de l'UE d'adopter des plans d'action nationaux qui seront réexaminés tous les cinq ans (Directive 2009/128/CE). À la suite de ce texte se met en place le plan Ecophyto (plan d'action de réduction de pesticides) en France, mais aussi le réseau de surveillance biologique du territoire, les mesures de protection des personnes sensibles ou encore le Certiphyto¹.

Nous observons donc que le cadre juridique de l'utilisation des pesticides s'est durci ces dernières décennies et qu'il a pris une orientation lente, mais certaine : une réduction de leur usage ou un usage plus restrictif.

La plupart des pays n'ayant pas montré de grandes avancées dans leurs plans d'action nationaux, l'UE va proposer un nouveau plan d'action (Ambrozaite et al., 2023) :

Présenté en 2019, le « Greenddeal », traduit en français par « le Pacte Vert », est une réponse à la crise climatique ainsi qu'aux effets que celle-ci engendrera dans le futur. Il se caractérise par l'objectif ambitieux d'atteindre l'absence d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Ce pacte met un point d'honneur à protéger l'environnement des substances toxiques et préserver la biodiversité. Pour cela, un plan de diminution des pesticides doit être établi (par la Commission) et appliqué par les membres de l'UE (« Communication de la commission au parlement européen, au conseil européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions Le Pacte vert pour l'Europe », s. d.).

En mai 2020, la Commission européenne présente la stratégie « Farm to Fork » soit « De la ferme à la fourchette » en français, faisant partie du Pacte vert. Ce projet vise la réduction de l'utilisation des pesticides de 50% d'ici 2030, un objectif ambitieux finalement abandonné en février 2024 (Toute l'Europe, 2024). Pourtant en juillet 2022, la Commission Européenne présentait le SUD (Sustainable Use of Pesticides Directive) destiné à renforcer les alternatives non chimiques et soutenant les projets du plan Farm to Fork en matière de réduction des pesticides. Cette stratégie avait fait naître de vives réactions chez les eurodéputés. Certains

¹ Le ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt (français) le définit comme tel : « Tout acte professionnel où l'action conduite porte sur l'utilisation, la distribution, le conseil, la vente de produits phytopharmaceutiques, est soumis à la détention d'un certificat individuel pour les produits phytopharmaceutiques : "Certiphyto". »

estimaient que c'était risquer l'autonomie alimentaire de l'UE. Les textes de cette stratégie ont trainé à être adoptés et le plan Farm to Fork a finalement été rejeté par le Parlement européen en novembre 2023, pour ensuite être complètement abandonné en février 2024.

En mai 2022 est publié le rapport de la Conférence sur le futur de l'Europe, un événement majeur rassemblant des citoyens de toute l'Europe afin de débattre sur leurs attentes et idées afin de construire un meilleur futur pour tous.

Il est à nouveau apparu que les citoyens européens attendaient une réduction de l'utilisation des pesticides ainsi que la promotion de leurs alternatives tout en conservant une sécurité alimentaire.

Le 16 novembre 2023, la Commission prend la décision de renouveler l'autorisation du glyphosate pour dix ans en raison des résultats des analyses de l'Agence européenne des aliments et de l'Agence européenne des produits chimiques qui le classe comme non cancérigène. Les 27 pays membres de l'UE devaient se mettre d'accord sur le (non) renouvellement du produit, mais ces derniers n'ayant pas su atteindre une majorité d'accord, la décision est revenue au Conseil. Ce renouvellement provoque donc la déception des organismes et collectifs citoyens créés dans le but de protester contre l'usage du glyphosate (RTBF, 2017).

2.1.2. Législation belge

Législation pour les professionnels

En plus de la législation européenne, la Belgique impose sa propre législation sur l'usage des produits phytopharmaceutiques et cela dès les années 90 (Arrêté relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole, 1994).

C'est l'AFSCA (l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire) qui est responsable du contrôle des réglementations relatives aux pesticides à usage agricole (Garigliany, 2013).

En ce qui concerne la commercialisation des PPP, les fabricants désirant commercialiser un produit de cette catégorie en Belgique doivent constituer un dossier à soumettre au Centre Antipoisons (Rapport d'activité Centre Antipoisons, 2021).

Les produits autorisés obtiennent un numéro d'autorisation belge qui leur est propre qui est composé de quatre ou cinq chiffres suivis de deux lettres. Ceux dont le numéro se termine par P/B sont à destination d'usagers professionnels et requièrent donc une phytolice afin d'être

achetés et utilisés. Les produits à destination des usagers non professionnels ont un numéro se terminant par G/B (CORDER).

Selon l'arrêté royal relatif au premier programme de réduction des pesticides à usage agricole et des biocides datant de 2005, la Belgique n'avait alors jusque là pas de réel programme de réduction des pesticides à l'usage agricole alors que le plan fédéral de développement durable 2000-2004 parlait déjà de limiter l'utilisation de ces substances. Ce plan sera réadapté en 2009 (Arrêté relatif au premier programme de réduction des pesticides à usage agricole et des biocides, 2005).

Le premier programme a donc commencé en 2005 et devait se terminer en 2010, mais il a été prolongé jusqu'en 2012. Il portait le nom de « Programme de Réduction des Pesticides et des Biocides » et était porté par le Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.

Les programmes qui ont suivi se sont intégrés aux directives européennes qui ont découlé de celle de 2009 (Fytoweb).

À la suite de la directive 2009/128/CE, le Nationaal Actie Plan d'Action National (NAPAN) voit le jour. Il est constitué de 184 actions avec objectifs et indicateurs. Les actions sont menées par les différentes entités de pouvoir belges, on y retrouve : le plan fédéral, le plan régional flamand, le plan régional bruxellois et le plan régional wallon.

Le programme fédéral de réduction des pesticides pour la période 2013-2017 est établi comme suit : « Le PFRP vise à réduire les risques et les effets de l'utilisation des PPP et des biocides sur la santé humaine et l'environnement par tous les moyens, y compris la réduction de l'utilisation et de la mise sur le marché des produits, notamment si la réduction de l'utilisation est le moyen approprié d'obtenir une réduction du risque. » (Annexe 1 de l'AR 15/12/13 :3) Dans ce programme on retrouve notamment comme objectifs : la délivrance d'une phytolice (certificat de connaissance exigé pour toutes les personnes qui utilisent, vendent ou conseillent des PPP à usage professionnel), l'évaluation de produits dits « borderline » afin qu'ils n'échappent plus aux contrôles, une meilleure communication web au grand public notamment par le site Fytoweb, etc.

On retrouve donc également le plan régional wallon sous le nom « Programme Wallon de Réduction des Pesticides » (PWRP).

Le PWRPI (2013-2017) comprenait 37 mesures de compétence strictement régionale, mais n'a, à terme, pas pu atteindre tous ses objectifs. Dans ceux dits « à succès » on retrouve le « zéro phyto », soit l'interdiction d'utilisation des PPP dans les espaces publics mis en exécution depuis le 01/06/2014. Cependant en 2016, seulement une soixantaine de communes appliquent cette règle (SPW, 2018).

Depuis le 23/09/2018, le Gouvernement Wallon a adopté le deuxième Programme wallon de réduction des pesticides : PWRP II (2018-2022), comprenant la création d'indicateurs pertinents relatifs à l'utilisation des PPP qui permettent d'évaluer l'état et suivre l'utilisation de ces substances en Wallonie.

Depuis 2023 nous sommes ainsi rentrés dans le PWRP III (2023-2027).

Nous observons donc que la Belgique tend elle aussi à réguler strictement l'utilisation des pesticides et à minimiser les risques en mettant en place par exemple une phytolice.

Mais la Belgique n'est pas la seule à avoir mis en place des programmes relatifs à la diminution d'usage de ces produits.

En France le *plan Ecophyto*, créé à la suite du Grenelle Environnement de 2007, avait pour objectif de réduire de moitié en 10 ans l'utilisation des produits phytosanitaires. Bien que les résultats attendus n'aient pas tous été au rendez-vous, on peut noter la sensibilisation qui a été menée auprès des agriculteurs notamment par les Chambres d'Agriculture.

Législation pour les citoyens

L'utilisation de PPP a été règlementée et est de plus en plus encadrée. Certains gestes sont censés être connus de la population.

Ces produits sont par exemple interdits en Wallonie sur les allées de garages/trottoirs, parkings, terrasses...(désignés comme étant des terrains revêtus non cultivables), composées de matériaux peu ou pas perméables, si ces derniers sont raccordés à un réseau de collecte des eaux (par exemple les rigoles) (CORDER, 2022).

L'arrêté royal du 16/09/2018 interdit la mise sur le marché et l'utilisation de certains herbicides par les non professionnels (les produits destinés à éliminer les mousses et les lichens restent quant à eux autorisés). « Seuls les produits phytopharmaceutiques à faible risque et les produits contenant exclusivement comme s.a. des microorganismes, des extraits de plantes et des

substances naturelles d'origine animale, végétale, minérale ou microbienne peuvent encore être vendus et utilisés par les utilisateurs non professionnels. » (Fytoweb, 2018).

Les herbicides synthétiques concernés comprennent également le glyphosate.

Le SPW finance la cellule Comité régional PHYTO qui a pour objectif de diminuer les risques environnementaux causés par l'usage des PPP. Pour ce faire, la cellule Comité régional PHYTO-informe les utilisateurs sur les bonnes pratiques d'utilisation de produits phytosanitaires par le biais d'un guide d'utilisation ou en informant sur les législations relatives à ces produits. Cette dernière fait partie de l'ASBL CORDER (Coordination Recherche et Développement Rural) qui promeut les activités de coordination entre la recherche agronomique et les besoins du développement rural. Ensemble, ces trois entités fournissent le « Guide des bonnes pratiques au jardin » qui renseignent les consommateurs sur les PPP à toutes les étapes de leur utilisation : achat, mesures à prendre avant traitement, protocole après utilisation, gestion des déchets et autres astuces de jardinier (CORDER, 2022).

Depuis le 15 février 2016, la présence d'affiches explicatives est obligatoire dans les points de vente de produits destinés à un usage non professionnel. À compter du 1^{er} avril 2022, les jardinerie proposant des PPP à usage amateur doivent obligatoirement afficher au moins deux types de posters : un sur la gestion des risques que peut causer l'utilisation de ces produits sur la santé et sur l'environnement ; et un deuxième concernant les alternatives à ces produits.

Les labels que l'on retrouve sur les produits de supermarché permettent d'informer le consommateur sur le traitement du produit acheté. Il en existe plusieurs, touchant différents aspects de la production : bio, Fairtrade, local... en Europe les labels sont détenus par des collectifs de producteurs et supervisés par des institutions européennes. En plus des réglementations européennes, il existe des systèmes de labels nationaux (Phillips & McNeill, 2000). Entre tous ces labels, les consommateurs peuvent parfois se sentir perdus quant à leurs significations ainsi qu'éprouver un manque de confiance. Néanmoins ils restent aujourd'hui un atout pour les producteurs (Melard & Mormont, 2013).

Santé publique et commerce extérieur des pesticides

Les pesticides ayant des effets secondaires néfastes avérés en matière de santé et d'environnement, il est essentiel de continuellement tenter de les améliorer. Afin de mesurer les progrès en la matière (durabilité et impact sur l'environnement de ces produits), il est nécessaire

de créer des indicateurs. On peut citer le Pesticide Risk Indicator for BELgium (PRIBEL) qui évalue les risques que représente l'usage des pesticides pour l'environnement et pour les usagers professionnels. La valeur PRIBEL finale est constituée d'indice de fréquence et d'indice de risque (Compendium PRIBEL, 2006).

La Belgique détient un rôle stratégique dans l'exportation de ces produits grâce au port d'Anvers. Entre 2013 et 2020, elle a exporté près de 50 000t de s.a. interdites d'utilisation et de vente en UE vers des pays des quatre coins du monde (plus de 70 pays). En plus des conséquences sociales et environnementales que ces exportations entraînent sur les populations des pays importateurs, la Belgique connaît un effet « boomerang » en important à son tour des aliments de ces pays comportant donc des traces des PPP interdits en UE. (Jaccard, 2023).

Le 23 juin 2023, la Belgique a rejoint la France en devenant le deuxième pays de l'UE à adopter une législation, via un arrêté royal, interdisant l'exportation de pesticides prohibés en Europe. Cependant le ministre fédéral en charge de l'Agriculture n'a pas semblé favorable à ce genre d'initiatives à l'échelle de l'UE et pourrait donc influencer la position et les mesures belges à ce sujet dans les années à venir (FIAN Belgium, 2025). Et cela malgré que les exportations de pesticides interdits en EU fassent beaucoup débat pour des raisons éthiques et écologiques.

2.1.3. Les organismes et initiatives citoyennes visant à limiter l'usage des pesticides

La régulation des pesticides s'inscrit dans un contexte de tensions entre acteurs aux intérêts divergents. D'une part, certaines parties prenantes - notamment les organisations non gouvernementales (ONG) et diverses associations citoyennes - militent pour un renforcement des restrictions encadrant l'usage de ces substances. D'autre part, le secteur agricole et l'agro-industrie plaident pour un assouplissement des réglementations, invoquant des arguments économiques et techniques. En complément des programmes européens, nationaux et régionaux cités précédemment, divers organismes se consacrent spécifiquement à la réduction de l'utilisation des pesticides. Cette diversité d'initiatives traduit un intérêt sociétal notable pour la diminution de l'emploi de ces produits, et souligne la dimension stratégique de cet objectif dans les politiques environnementales contemporaines.

Organisations non gouvernementales influentes sur cette problématique

Nature&Progrès (association française de promotion de l'agriculture biologique paysanne) a pour objectif de faire diminuer l'utilisation de pesticides en soutenant notamment le développement de l'agriculture biologique. Elle participe à des campagnes telles que « Stop Glyphosate » qui demandent un arrêt de l'utilisation du glyphosate au niveau de l'UE.

Pesticide Action Network (PAN) est une organisation d'experts scientifiques étudiant la question des pesticides et leurs alternatives dans plus de 60 pays du monde. Leur mission est de protéger l'environnement et la santé des individus ainsi que de supprimer la dépendance aux pesticides des pays. En février 2023, PAN Europe et Nature&Progrès ont décidé communément de mettre en demeure le ministre fédéral de l'agriculture Mr Clarinval pour contester et dénoncer l'autorisation temporaire d'un insecticide dont la s.a. n'avait pas été renouvelée par l'UE en Belgique (Nature&Progrès Belgique, 2023).

Exemples de manifestations concrètes

Évoquons tout d'abord un cas en France ; des agriculteurs français ont fondé une association dénommée « Phyto-Victimes » afin de dénoncer les dégâts de santé provoqués par l'exposition récurrente aux pesticides subits par les travailleurs agricoles et renforcer les droits de ces derniers. Il est arrivé à plusieurs reprises qu'une firme produisant des pesticides ou même que l'État français ait à verser des indemnités à la suite de procès (NAPAN, 2014).

En 2016, plusieurs associations, dont Greenpeace, ont organisé un rassemblement d'une centaine de personnes pour manifester devant la Commission européenne à l'approche d'une réunion des États membres visant à négocier le renouvellement de l'autorisation du glyphosate pour dix ans (RTBF, 2017). Par la suite, une coalition regroupant plusieurs ONG, experts juridiques et scientifiques, dénommée « Citizens for Science in Pesticide Regulation », a publié un manifeste appelant à une réforme des procédures d'autorisation et de renouvellement des pesticides au sein de l'Union européenne.

Le 28 mars 2023 se tenait le Forum pour le Futur de l'Agriculture à Bruxelles, un congrès organisé par ELO (le lobby européen des grands propriétaires terriens), Syngenta (producteur de pesticides) et plusieurs multinationales. Des militants de diverses associations ont formé à cette occasion une barrière humaine afin de bloquer l'accès au forum. Leur slogan était clair :

« Les pesticides sont toxiques, comme cet évènement ». Selon eux, les discussions entre multinationales et responsables politiques portent moins sur l'avenir de l'agriculture que sur les moyens de préserver l'usage des pesticides en dépit de leurs risques sanitaires. Ces interactions constitueraient également un levier pour freiner la mise en œuvre des politiques européennes issues du Pacte vert. (objectif réduction de 50% de l'utilisation de pesticides d'ici 2030) (l'Avenir, 2023).

D'un autre côté en février 2024, des manifestations et grèves de la part d'agriculteurs belges éclatent. Ils dénoncent les difficultés qu'ils éprouvent notamment à cause des restrictions d'utilisation des pesticides, mais aussi de la compétition déloyale à laquelle ils font face suite aux importations et projet (accords commerciaux) tel que le Mercosur (RTBF, 2024).

La conséquence en est l'annulation du projet législatif de réduction de 50% de l'utilisation de pesticides dans l'UE par la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen le mardi 6 février 2024. Cet objectif du pacte vert était notamment bloqué par les eurodéputés (Toute l'Europe, 2024).

En mars 2025 s'est tenue la 20^e édition de la « Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides », une semaine remplie d'activités en France - mais également dans d'autres pays - ayant pour but d'informer les citoyens des risques que présentent ces produits, mais aussi de promouvoir des alternatives et enfin de fédérer un réseau d'acteurs.

L'emploi des pesticides est par ailleurs mis en cause dans la disparition des abeilles en Belgique et fait partie des points de discussions du « Maya Plan » afin de préserver ces insectes indispensables à la biodiversité.

2.2. La consommation des citoyens en matière de pesticides

2.2.1. Consommation européenne

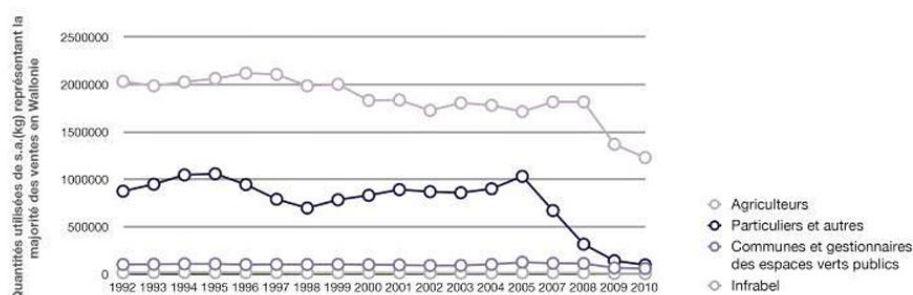
La consommation de pesticides par les pays membres de l'UE n'a que peu diminué sur la dernière décennie (360 000 tonnes en 2011, 350 000 tonnes en 2021). Les pays membres restent de gros consommateurs de ces produits. Cette tendance est en décalage avec les chiffres observés de la consommation belge qui, elle, tend à diminuer (Eurostat, 2025).

2.2.2. Consommation belge

L'utilisation des pesticides dépend de nombreux facteurs tels que le type de cultures, mais également le type de sol. L'utilisation des PPP n'est pas homogène sur l'ensemble de la Wallonie. C'est en région sablo-limoneuse (le nord de la Wallonie) que les doses d'utilisation sont les plus fortes (SPW, 2024). En Belgique, l'utilisation de pesticides est étroitement liée aux conditions météorologiques, surtout concernant la culture des pommes de terre (NAPAN, 2014).

Afin de donner une image générale de l'utilisation de ces produits, les données suivantes reprennent ici la consommation des privés, mais également des agriculteurs.

Entre 1992 et 2010, les quantités de substances actives (s.a.) vendues en Belgique ont diminué de 46% (NAPAN, 2014).



Source: CRP (2012) : SPW-DGARNE-DEE-DESU ; SPW-DGARNE-DEMNA-DEE (In "Les Indicateurs clés de l'environnement wallon 2012" - Key indicators for the Walloon environment 2012)

Distribution between the different types of users in terms of the estimated quantities of active ingredients representing most sales in Wallonia

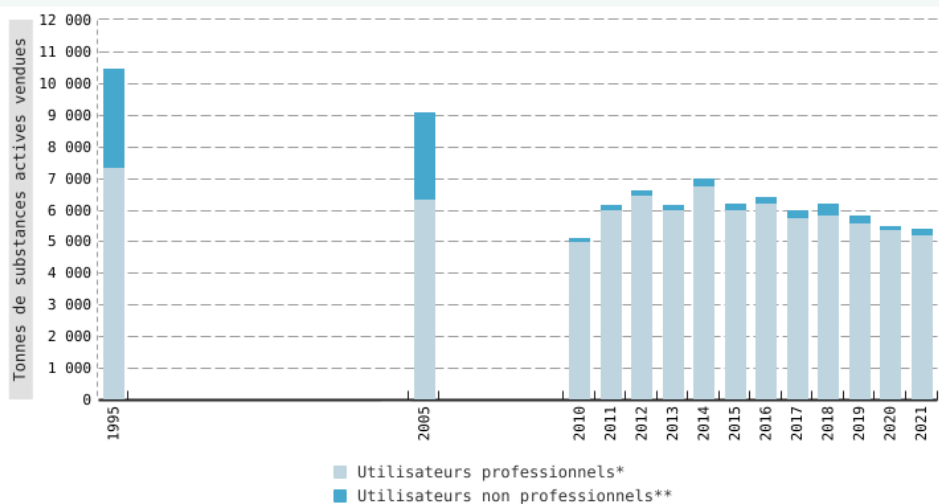
Quantities used of a.i. representing most sales in Wallonia / Farmers — Individuals and others — Municipalities and managers of green public areas - Infrabel

Figure 1 Répartition entre les différents types d'utilisateurs des quantités estimées de substances actives qui représentent la majorité des ventes en Wallonie

Source : NAPAN, Belgian action plan to reduce the risks and impacts linked to pesticides 2013-2017, 2014.

Dans ce graphique on observe une forte baisse de l'utilisation chez les privés à partir de 2005, mais également chez les agriculteurs à partir de 2008 (NAPAN, 2014).

Ventes de produits phytopharmaceutiques en Belgique, par types d'utilisateurs



* Agriculteurs, entrepreneurs de parcs et jardins, gestionnaires des infrastructures ferroviaires, gestionnaires des espaces publics...

** Particuliers.

REEW – Sources : CORDER ASBL ; SPW ARNE - DEE & DEMNA

© SPW - 2024

Figure 2 Ventes de produits phytopharmaceutiques en Belgique, par types d'utilisateurs

Source : SPW 2024, Corder ASBL

On observe une forte diminution des ventes de PPP entre 1995 (10512 t) et la période 2010 – 2021 (6075 t en moyenne sur cette période). Cette baisse de quantité vendue continue à être observée entre 2018 et 2021 (SPW, 2024).

La Figure 3 présente les données récoltées pour la période 2011-2023 par le Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement. Les données représentent les chiffres de vente de PPP et donc non de l'utilisation réelle de ces produits.

Les ventes de substances actives diminuent selon une progression identique durant la même période.

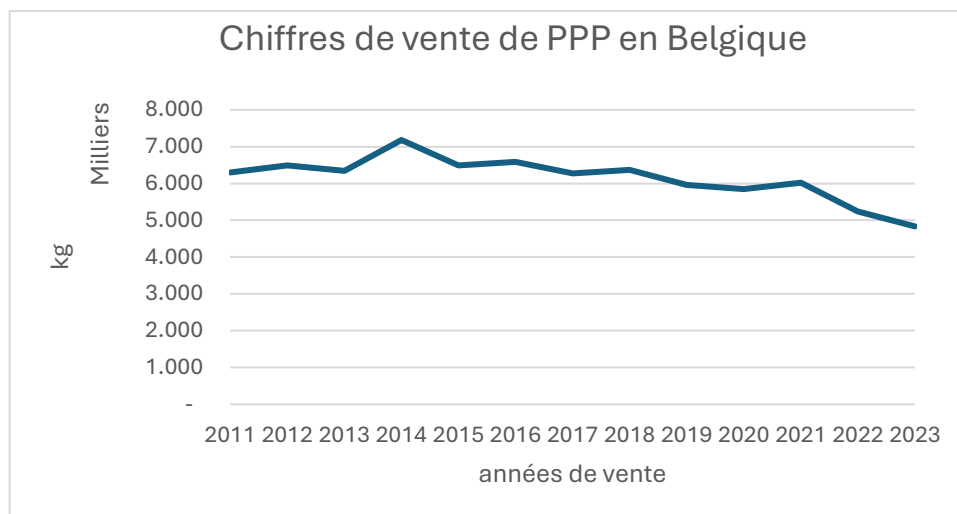


Figure 3 Chiffres de vente de PPP en Belgique

Source : calculs personnels basés sur des données Excel récoltées sur le site Fytoweb.

Le retrait du chlorate de soude du marché (principalement utilisé comme herbicide) ainsi que la diminution de vente du glyphosate et sulfate de fer impactent les ventes de s.a. qui diminuent de moitié entre 2005 et 2010 (ICEW, 2012).

Le graphique ci-dessous récapitule la vente de substances actives en Wallonie :

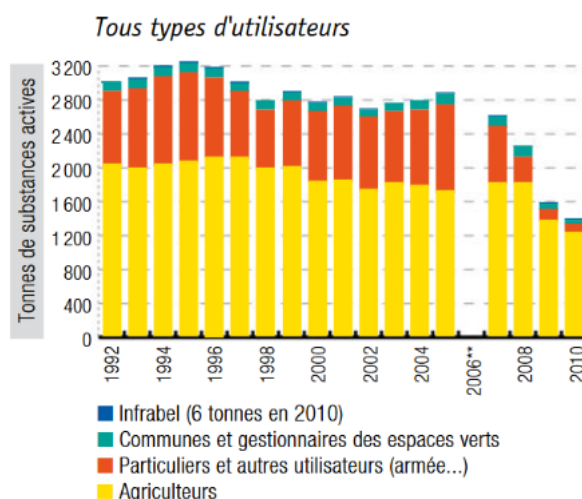


Figure 4 Répartition de ventes de substances actives par types d'utilisateurs

Source : ICEW 2012

On constate ainsi une tendance générale à la baisse de la vente de PPP au cours de la dernière décennie. La diminution a été particulièrement marquée durant la première décennie des années 2000, tandis que le recul observé entre 2010 et 2020 s'avère nettement plus modéré.

Notons qu'en 2021, la s.a. de PPP la plus vendue en Belgique est un herbicide : le Glyphosate (CORDER, 2023).

Dans le cadre du PWRP, plusieurs études ont été réalisées relatant l'utilisation de PPP par les ménages wallons :

- en 2016 par GFK pour le compte du Service Public de Wallonie
- en 2019 par IPSOS pour le compte du SPW
- en 2022 également par IPSOS pour le compte du SPW

L'enquête réalisée par GFK s'est tenue durant les mois de mai et juin 2016 et a récolté les données de 2033 personnes, toutes habitant en Wallonie. Cette étude visait à connaître les comportements des utilisateurs de pesticides ainsi que leurs motivations et préférences. Seules les personnes possédant un jardin ont été sélectionnées. Il a été observé que 42% des répondants utilisaient des PPP (chiffre reprenant l'usage unique de PPP ou les alternatives combinées à des PPP), 23% des alternatives à ces produits et 35% rien.

Les répondants utilisant des PPP le justifiaient par la liberté que ces produits apportent (gain de temps et facilité d'utilisation), mais également par la fiabilité de l'efficacité du produit. Ceux qui employaient des alternatives à ces produits le justifiaient par une préoccupation environnementale et de la santé, mais également par le coût faible voir nul de ces alternatives. Les méthodes alternatives dominantes étaient le désherbage manuel et le désherbage mécanique.

Près de 40% des utilisateurs de PPP ne trouvaient pas les étiquettes assez ou très compréhensibles. Ce résultat fut confirmé par les réponses à la question sur la connaissance des pictogrammes qui montra de grandes lacunes en matière de compréhension des symboles. Les principaux magasins où avaient été achetés ces produits sont : Hubo, Brico, Aveve et OhGreen. Le type de PPP le plus utilisé était l'herbicide/antimousse. Au sein des ménages utilisant ces substances, le Roundup revenait en particulier dans les réponses. Il avait également été demandé aux utilisateurs de PPP comment ils imaginaient leur utilisation dans le futur et 58% d'entre eux avaient répondu vouloir diminuer leur utilisation. Le motif environnemental revenait régulièrement pour expliquer ce raisonnement (SPW & GFK, 2016).

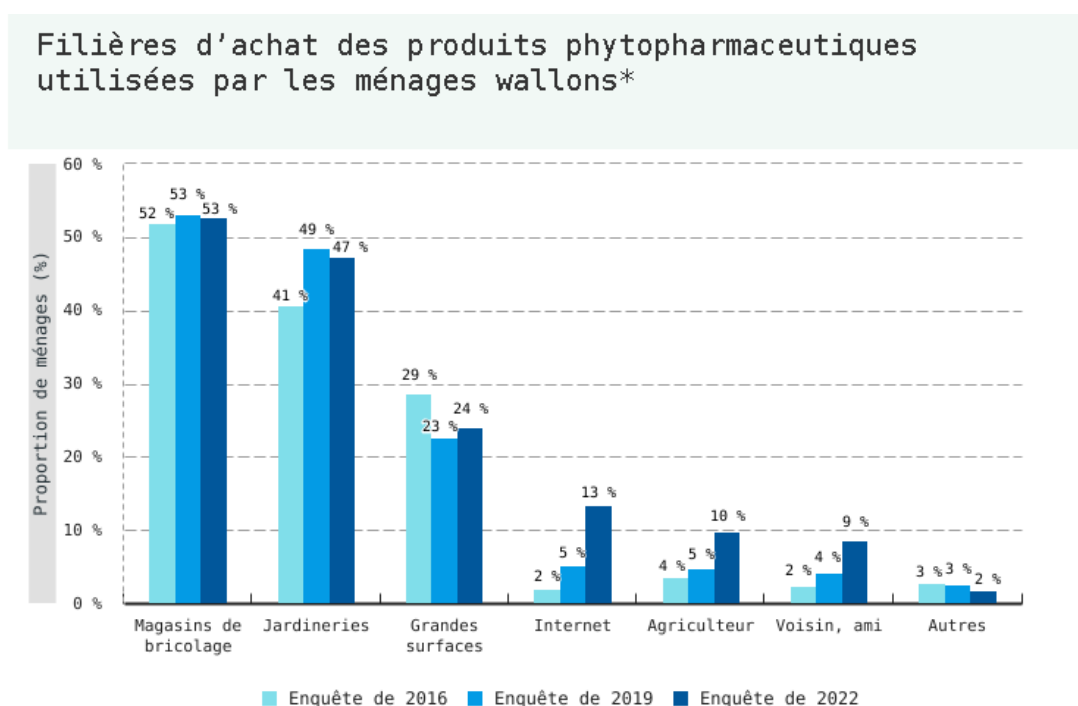
Les détails de l'enquête de 2019 ne sont pas accessibles au grand public sur internet.

De l'enquête de 2022 auprès de 2099 ménages wallons, il ressort que 47% des ménages utilisent des PPP. Le pourcentage de personnes utilisant uniquement des PPP est resté stable tandis que

ceux combinant PPP et alternatives ont fortement augmenté : 43% en 2022 contre 23 % en 2019 et 22 % en 2016. Les PPP sont le plus souvent utilisés pour les terrasses ou allées de jardin, le trottoir ou encore le gazon. La baisse d'utilisation des PPP observée entre l'enquête de 2016 et celle de 2019 ne se poursuit pas dans les résultats de celle de 2022. Nous atteignons même le plus haut taux d'utilisation depuis le commencement de ces enquêtes.

Il est également intéressant de noter que ce sont les 18-29 ans qui sont les plus nombreux à utiliser des PPP : 59 % contre 47 % pour la moyenne wallonne.

Les raisons d'utilisation ou non des PPP ainsi que ceux qui préfèrent les éviter restent identiques à celles mentionnées plus tôt dans le cadre de l'enquête de 2016. Les magasins de bricolages et les jardinerie spécialisées restent les lieux privilégiés des ménages pour acheter ces produits. On observe une différence par rapport aux résultats des deux enquêtes antérieures dans la quantité de ménages achetant les PPP en ligne ainsi que chez les agriculteurs.



* Résultats basés sur des enquêtes réalisées aux printemps 2016^(a), 2019^(b) et 2022^(c) auprès d'un panel de ménages wallons possédant un jardin, représentatif de la population wallonne

REEW – Source : SPW ARNE - DEE & DEMNA

© SPW - 2022

Figure 5 Filières d'achat des produits phytopharmaceutiques utilisés par les ménages wallons

Source : SPW 2022

L'enquête a également montré des connaissances variables en matière de pictogrammes de danger. Il en ressort aussi que les attitudes d'épandage des produits ainsi que la gestion des déchets ne sont pas toujours idéales.

Le PWRP 2018-2022 mettait en avant une "utilisation responsable et raisonnée des PPP" par les ménages, et incluait diverses mesures visant à encadrer leur usage et à sensibiliser le public aux comportements adéquats de jardinage. Parmi ces actions figuraient l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour le jardin, la distribution d'un feuillet expliquant les alternatives aux PPP ainsi qu'une collecte bisannuelle des anciens PPP et de leurs emballages.

Cependant, les résultats de l'enquête de 2022 révèlent que ces initiatives d'encadrement et de sensibilisation n'ont pas atteint les effets escomptés, même si il ressortait qu'une majorité de ménages wallons souhaitaient l'interdiction de la vente de PPP aux privés.

Il semble donc important de continuer ces efforts et c'est ce à quoi s'attèlera le PWRP 2023-2027.

Dans un rapport écrit par E. Lievens, D. Fevery, L. Janssens, C. Bragard and P. Spanoghe, issu de la collaboration de Applied microbiology – Phytopathology (ELIM-ELI-UCL), Labo voor Fytofarmacie Earth and Life Institute, Université catholique de Louvain et Universiteit Gent (2012-2014), on apprend qu'en 2010 les utilisations non agricoles représentaient 17% des quantités de s.a. utilisées en Belgique. Ce sont cependant en grande majorité (85%) des utilisateurs professionnels non agricoles de type entreprises privées de parcs et jardins, etc., qui constituaient ces 17%. Ces chiffres pourraient faire penser que l'utilisation dans le cadre privé est infime et n'a qu'un faible impact face aux utilisations professionnelles.

Cependant la nécessité de prendre en compte l'échelle de ces mesures ainsi que la conséquence d'utilisation de ces produits même infime est primordiale, afin de saisir pleinement l'importance de cette problématique.

Comme mentionné dans le chapitre relatif à la juridiction belge, l'usage de ces produits est proscrit sur les surfaces directement reliées à un réseau de collecte des eaux. Toutefois, les études d'usage réalisées par le Service Public de Wallonie (SPW) mettent en évidence une connaissance insuffisante, chez les utilisateurs privés, des pictogrammes de toxicité figurant sur les étiquettes des produits. Il est donc possible que des mauvais usages entraînent des dommages environnementaux.

Plusieurs études ont été menées afin d'analyser l'état des sols wallons et les résultats montrent une présence forte des pesticides dans ces sols.

Le diagnostic environnemental de la Wallonie de 2024 appuie l'impact des pesticides sur les Masses d'Eau Souterraines (MESo) ("état des 34 masses d'eau souterraines (MESo) wallonnes

qui est évalué sur base de leur état quantitatif et de leur état chimique»). La principale source de pression sur les MESo en Wallonie est l'agriculture en raison de son utilisation de pesticides. On observe, de fait, une forte concentration de nitrates et pesticides dans les MESo des provinces du nord de la Wallonie (SPW ARNE – DEMNA – DEE, 2024).

2.3. Perception des pesticides par les citoyens

2.3.1. Les résultats d'enquêtes portant sur la perception des pesticides par les citoyens

Comme brièvement expliqué dans l'introduction, plusieurs enquêtes ont été menées dans différents pays du continent européen afin de sonder la population au sujet des pesticides.

Dans les résultats de l'enquête menée en 2023 par Ipsos et publiée par le PAN Europe avec la collaboration de Générations Futures pour la France, on constate que l'utilisation des pesticides et leurs effets sur la santé et l'environnement inquiètent les citoyens européens. Cette enquête a été menée dans six pays : la France, le Danemark, la Pologne, l'Allemagne, la Roumanie et l'Espagne. Elle a touché 6059 personnes (48.32% d'hommes et 51.68% de femmes) sur une période de sept jours en utilisant le système de sondage en ligne. Un certain équilibre entre les différentes catégories d'âges a été atteint.

Plus de 75% des participants à cette enquête ont montré une inquiétude quant à la qualité de leur nourriture. Les répondants allemands et danois semblent moins inquiets que les Français, Espagnols, Polonais et Roumains. Ce sont les citoyens roumains et polonais qui se montrent les plus soucieux face à l'impact que ces produits peuvent avoir sur la santé. En ce qui concerne l'impact pour l'environnement, ce sont les Français qui se sont montrés les plus préoccupés. Un total de 77% de l'ensemble des répondants estiment que les pesticides causent des dégâts à celui-ci.

L'enquête interroge également les personnes sur leur perception de l'impact du dérèglement climatique sur l'industrie agroalimentaire. Les résultats sont sans équivoque : une inquiétude forte chez 80% des répondants qui s'explique par une connaissance des importantes pressions que subit le secteur.

L'une des questions portait sur la confiance envers le gouvernement sur la législation autour de cette industrie et les répondants espagnols semblent être les plus sereins en opposition aux Roumains qui étaient un peu plus de la moitié à ne pas faire confiance aux capacités de protection des individus par le gouvernement.

L'étude est conclue par une série de recommandations aux politiques et gouvernements basées sur les questions posées aux citoyens ainsi que sur leurs préoccupations.

Le glyphosate fut l'objet de l'une des questions et 61,9% des répondants ont marqué le souhait d'interdire son utilisation dans l'UE. Pourtant, un renouvellement de son utilisation pour dix ans a été voté en novembre 2023 (PAN Europe, 2023).

Cette étude me permet de conforter l'idée que les citoyens sont en grande majorité inquiets de l'utilisation de ces produits et que certains d'entre eux ne font pas confiance aux gouvernements dans leur capacité à protéger correctement les individus des effets délétères des pesticides.

Une enquête menée par trois chercheurs de la Swedish University of Agricultural Sciences entre février et mai 2009 en Suède par le biais d'un questionnaire envoyé par la poste a sondé 600 fermiers et 600 non-fermiers. Les résultats montraient de claires différences de point de vue. Les citoyens non-fermiers habitant à moins de 100m d'une parcelle agricole ont été nommés « voisins » dans l'enquête et ces derniers semblent plus inquiets des conséquences de l'utilisation des pesticides que les fermiers qui eux y voient une plus-value dans l'agriculture. Les *voisins* considéraient que les pesticides étaient utilisés principalement par les fermiers; or les résultats ont montré qu'ils étaient fréquemment utilisés par les *voisins* dans le cadre privé. On a également observé une différence dans la perception en fonction des régions périurbaines du pays. De même, le genre et l'âge influençaient les réponses. Les femmes estimaient que l'utilisation de pesticides avait une incidence négative plus grande sur la qualité des aliments (goût des aliments et leurs bienfaits pour la santé) ainsi que sur d'autres aspects liés à leur utilisation. Les habitants de la région plus au nord étaient plus réticents quant à l'utilisation de ces produits que ceux habitant dans le sud du pays. Les personnes âgées se sentaient moins inquiètes au sujet des pesticides que les plus jeunes répondants (Ahmed et al., 2011).

Cette étude démontre que les citoyens semblent inquiets de l'utilisation de pesticides sans pour autant considérer qu'ils font partie du problème en utilisant eux aussi ces produits. Car 79% des *voisins* utilisaient des pesticides, mais 47% d'entre eux se percevaient comme non-utilisateur de pesticides. Il y a donc une méconnaissance ou un déni dans cette utilisation de produits.

L'Institut français d'opinion publique (IFOP) a réalisé une enquête pour *Parlons Climat* en février 2024. Celle-ci a sondé 1006 Français âgés de 18 ans et plus avec une attention portée à la mixité de profils sélectionnés par le biais de questionnaires autoadministrés sur une période de deux jours. Cette enquête en ligne a révélé que la grande majorité des répondants (80%) souhaitait une réduction de l'usage des pesticides dans l'agriculture en France et cela de façon

assez équivalente dans chaque groupe d'âge. Cette étude demandait également aux répondants des informations sur leur orientation politique, métier, lieu de résidence et niveau d'éducation (IFOP, 2024).

Les résultats de ce questionnaire relataient uniquement le sentiment de crainte assez répandu au sein des citoyens, mais pas la cohérence ou l'incohérence qu'on peut retrouver entre certaines pratiques d'utilisation et croyances en matière de pesticides chez ces personnes.

Il est également essentiel de souligner l'importance accordée par l'État à la responsabilité individuelle en matière d'environnement et aux comportements privés susceptibles d'avoir un impact écologique. Il est attendu que les consommateurs soient conscients de leurs pratiques et raisonnés quant à leur utilisation ou non. Pourtant les utilisateurs privés ne sont pas en grosse majorité dotés des capacités scientifiques nécessaires pour comprendre la composition des produits et des recommandations mentionnés sur les emballages. Cette responsabilisation individuelle pose question quand on voit quelles informations contradictoires (la promotion de ces produits dans les médias et par les fabricants VS les alertes lancées par les associations protégeant la nature) les citoyens peuvent recevoir et donc la difficulté de se positionner quant à l'usage de pesticides (Barrault, 2009). Cela pose également un problème concernant les risques encourus par les citoyens en cas de mauvaise utilisation. L'auteur pose donc la question de la responsabilisation individuelle ainsi que les conséquences que cela peut engendrer.

Pour évaluer les potentielles conséquences de cette responsabilisation, il est intéressant de regarder les chiffres du Centre Antipoisons belge qui publie un rapport annuel depuis 2006, détaillant entre autres les cas d'intoxication dus à l'exposition aux biocides et pesticides.

En 2021, le Centre Antipoisons belge a enregistré 3 610 expositions aux biocides et produits phytosanitaires, ces derniers représentant 9,7% des expositions (Rapport d'activité Centre Antipoisons, 2021). C'est donc un phénomène fréquent qui indique un problème de méconnaissance de la part des utilisateurs.

Mais alors, comment se forment les connaissances et avis des citoyens ?

Les réseaux sociaux constituent une bonne source d'information concernant les avis des citoyens.

Citons par exemple la plateforme X (anciennement Twitter) qui a la particularité de faire naître des interactions rapides entre entreprises, citoyens, politiciens, etc., c'est donc une source de données précieuse pour récolter des témoignages et traduire le ressenti des citoyens en fonction de leur milieu.

Il apparaît pertinent d'interroger les citoyens quant à leurs sources d'information et d'examiner la méconnaissance qui persiste à ce sujet, tout en analysant dans quelle mesure les interactions sur les réseaux sociaux contribuent à façonner l'opinion publique, notamment en évaluant si celles-ci constituent la principale base de formation des jugements individuels. Une étude réalisée entre 2013 et 2021 sur les messages Twitter relatifs aux pesticides aux USA aborde cette thématique. Les résultats permettent de conclure que les informations publiées sur ce média concernant ces produits ont une influence sur la population américaine. Il apparaît également que les sentiments négatifs à l'égard des pesticides sont prédominants dans les publications traitant de ce thème.

Les réseaux sociaux joueraient également un grand rôle dans la diffusion d'informations de sécurité venant des gouvernements vers les citoyens. Durant la période étudiée, ce sont les entreprises et les associations luttant pour l'environnement qui ont écrit le plus de tweets à ce sujet. Les auteurs soulignent dans la conclusion qu'une meilleure gestion de la diffusion des informations autour de ces produits aurait un impact positif sur la connaissance réelle des risques de ceux-ci ainsi qu'une meilleure connaissance de leurs utilisations pour les citoyens américains. Les différences de discours entre gouvernements/entreprises et citoyens/associations étaient également très frappantes ; d'un côté le sujet était abordé sous l'angle de l'agriculture et de ses lois, de l'autre ses risques et sa la réticence des citoyens envers ces produits (Jun et al., 2023).

Il existe d'autres études menées aux États-Unis qui s'expliquent par l'ampleur de la controverse suscitée par le livre de Rachel Carson et les polémiques Monsanto. La firme agrochimique Monsanto, géant du domaine, père du Roundup, a été condamnée à maintes reprises en raison de la toxicité de ses produits et de leurs impacts sur la santé humaine. En 2018, la société est condamnée à verser 248 millions d'euros à un américain, Dewayne « Lee » Johnson, qui estimait que son cancer s'était développé à la suite de pulvérisation de Roundup sur son lieu de travail (Le Monde, 2018).

L'une de ces études a été menée dans l'état de l'Utah en 1996, afin de comparer la perception des citoyens ruraux et urbains sur les pesticides à l'aide de questionnaires autoadministrés analysés par méthodes descriptives et bivariées. Les résultats montraient que les habitants de zones rurales ont une légère tendance à accepter davantage l'utilisation de pesticides que ceux habitants des zones urbaines. Cette différence n'était pas significative et n'existait pas quant à la confiance qu'octroyaient les citoyens envers les informations provenant des agences fédérales de réglementation (à savoir une légère confiance pour les deux catégories). Les deux

catégories estimaient les pesticides nécessaires, mais les ruraux exprimaient cette position avec plus d'assurance. Globalement, les répondants considéraient ces produits comme plutôt surs que dangereux (à nouveau les ruraux étant plus prononcés dans cette réponse), et accordaient peu de confiance aux informations provenant des industriels, cette méfiance étant plus marquée chez les urbains.

L'analyse statistique révèle que si le lieu de résidence semble initialement corrélé à l'acceptabilité des pesticides (modèle 1), cette relation disparaît lorsque l'on prend en compte l'usage personnel de ces produits (modèle 2). L'acceptabilité apparaît ainsi davantage liée à l'expérience directe d'utilisation qu'à la localisation géographique des répondants.

Dans cette étude les auteurs disent aussi au sujet de la confiance envers les politiques : « La confiance envers les autorités responsables semble être un facteur clé influençant la perception du public concernant les réglementations et les actions gouvernementales, comme le suggère la recherche de Freudenberg (1997) sur le concept de récréance. » (Coppin, Eisenhauer & Krannich, 2002, p382).

François Mélard et Marc Mormont, professeurs à l'Université de Liège, publient un article en 2013 présentant les résultats d'une expérience menée sur un groupe de discussion délibératif de citoyens belges réfléchissant et proposant des solutions quant à la gestion des pesticides en Belgique. Les auteurs travaillent sur un concept qu'ils ont inventé : « l'intérêt collectif pragmatique ». La parole est donnée aux citoyens afin qu'ils réfléchissent au modèle idéal, en leur fournissant plusieurs données : politiques, scientifiques, agricoles, etc., afin qu'ils puissent réfléchir de manière transversale. Les critiques qui ressortent de ces discussions citoyennes sont très éclairantes sur le ressenti de ces personnes face à la question des pesticides. Les méthodes d'analyses des risques des PPP sont critiquables en ce qu'elles ne reproduisent pas les conditions écologiques réelles et ne montrent donc pas les potentiels « effets cocktails » ainsi que l'application à faible dose sur des périodes très longues.

Les citoyens « appellent à une restructuration culturelle » (Mélard & Mormont, 2013, p2248), c.-à-d. questionner les habitudes alimentaires et du monde agricole. Ils se questionnent également sur les inégalités entre producteurs agricoles causées par la présence ou non d'un label. Ils reprochent à l'industrie agroalimentaire de mettre en avant l'esthétique du produit, son attractivité physique, plutôt que sa qualité nutritive. Quand cet argument est présenté aux producteurs, ces derniers regrettent également cette façon de faire, mais estiment que ce sont les consommateurs qui sont responsables de ces techniques de vente en raison de leurs attentes de produits sans défauts et à bas prix (Mélard, F., & Mormont, M., 2013).

À la suite de ces différentes études évoquant toutes l'inquiétude existante chez les citoyens, il est maintenant intéressant de se pencher sur les réactions que ces sentiments font naître.

2.3.2. Les produits issus de l'agriculture biologique

Une des manières pour éviter d'être en contact avec ces produits est de consommer des aliments ayant été moins exposés aux pesticides.

En Belgique francophone, la consommation bio n'a pas cessé d'augmenter de 2008 jusqu'en 2021. Le rapport « Les chiffres du bio 2013 » étant le plus ancien accessible et comprenant les données allant de 2008 à 2013. Ce rapport issu de la collaboration entre l'Apaq-W et Biowallonie nous livre les tendances et les chiffres clés de la consommation annuelle des produits biologiques depuis 2013. Il permet de faire l'état des lieux quant au Plan bio 2030, un programme lancé en 2021 et ayant pour objectif de développer ce mode de production.

La consommation de produits alimentaires labellisés bio a baissé pour la première fois en Wallonie en 2022 et cela peut s'expliquer par l'impact économique du conflit en Ukraine. En effet, le prix des matières premières ayant augmenté fortement, les consommateurs ont donc moins acheté de produits bio (ceux-ci étant en général plus chers que ceux non bio). Ce n'est cependant pas une baisse qui inquiète l'Apaq-W et Biowallonie, qui estiment que la consommation continuera d'augmenter dans les années à venir.

On observe une baisse de la demande de produits biologique au cours de l'année 2023 et donc une diminution de superficies et fermes bios. Alors que les surfaces dédiées à l'agriculture biologique avaient doublé depuis 2010 en Wallonie.

On peut donc se demander pourquoi cette forte expansion a ralenti cette dernière année.

La province du Luxembourg est la meilleure élève en la matière, car elle comptait 41% du total des surfaces sous contrôle bio en Wallonie en 2023. Pourtant cette progression stagne aussi dans cette province et voit augmenter en parallèle l'utilisation des PPP dans la mise en culture des prairies permanentes (Vandervoorde, Agnan & Baret, 2022).

Evolution du pourcentage de ménages wallons consommant des produits bio – Années 2016 à 2023

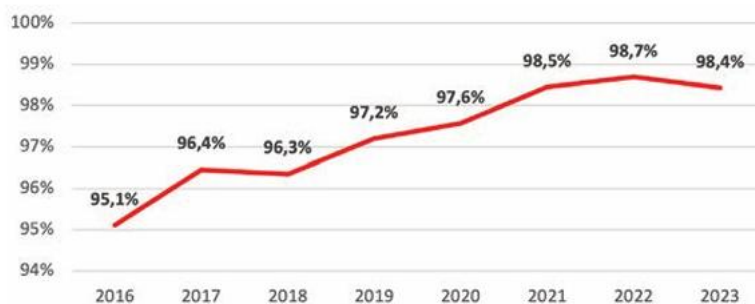


Figure 6 Évolution du pourcentage de ménages wallons consommant des produits bio – Années 2016 à 2023

Source : rapport « Les chiffres du bio 2023 en Wallonie », ApaQ-W et Biowallonie

« En 2024, le Wallon a dépensé en moyenne 141,12 € en produits alimentaires bio. 98,4% des consommateurs wallons ont acheté un produit alimentaire bio au moins une fois sur l'année 2024 » (Les chiffres du bio 2024 en Wallonie).

2.3.3. Dissonance cognitive

Cependant, il serait présomptueux d'affirmer que tous les citoyens s'alignent avec leurs opinions concernant leurs habitudes de consommations. Il est donc intéressant d'étudier la littérature portant sur l'incohérence.

Les études citées ci-dessus menées par l'IFOP et l'IPSOS n'abordent pas la question de l'incohérence du comportement des répondants, ou de ce qu'on appelle la dissonance cognitive. La dissonance cognitive est un concept de psychologie sociale formulé par Léon Festinger et qui caractérise l'état dans lequel se trouve une personne quand elle a à l'esprit deux éléments incompatibles. Ce phénomène permet d'expliquer pourquoi un individu peut agir selon des actions qu'il ne cautionne pas (Vaidis, 2011).

Selon les sociologues Dedieu et Jouzel, la question du déni est liée à celle de l'ignorance. On ne peut considérer cette dernière comme simple vide de connaissance, car elle recouvre des situations plus complexes tel que le fait de savoir, mais de ne pas agir en conséquence. Il y aurait donc des avantages à ne pas modifier son comportement face à la connaissance de la toxicité d'un produit (Dedieu & Jouzel, 2015).

François Dedieu a publié en 2022 un livre : « Pesticides : Le confort de l'ignorance. » dans lequel il présente la complexe construction du déni entourant ces substances maintenu par un

ensemble d'acteurs ayant des objectifs divers (experts, industriels, agriculteurs et associations de lutte pour l'environnement). Les instances scientifiques contrôlant ces produits se trouvent inconfortablement dans la nécessité d'instaurer d'une part leur autorité en prenant des décisions rassurant le public et de l'autre en réalisant des contrôles longs et fastidieux de produits afin de connaître leur toxicité réelle et de ne pas interdire d'usage ceux d'une grande aide dans un secteur déjà sous tension. L'auteur aborde également la liaison dangereuse qu'entretiennent les entreprises produisant ces PPP et les instances de contrôles.

Dedieu part également des théories de Festinger pour ses propres analyses sur ce déni organisé. À ce sujet François Dedieu constate : « L'ignorance résulte d'un déni organisé qui entretient une forme d'illusion de connaissance. Elle permet de croire que la science réglementaire pourrait mesurer l'ampleur des dangers des pesticides, alors qu'elle n'en a qu'une vision plutôt limitée, voire dépassée. [...] Le cadre organisationnel, les règles de sens, la division du travail et les principes réglementaires fournissent des ressources et des justifications pour exclure des connaissances gênantes. » (Dedieu, 2021 :16).

La littérature traitant spécifiquement du déni lié aux pesticides demeure relativement limitée. Il convient donc à présent d'exposer une théorie relative au déni écologique, dans le but d'établir un parallèle pertinent entre ces deux domaines.

Le « déni écologique » est une attitude de refus d'accepter la réalité de la crise climatique, conséquence anthropogénique, car celle-ci viendrait mettre en péril notre confort de vie actuel, basé sur le consumérisme. À ce sujet, plusieurs psychologues publient en 1999 un papier intitulé « Why Do People Fail to Adopt Environmental Protective Behaviors ? Toward a Taxonomy of Environmental Amotivation. » décrivant un phénomène de « croyance d'impuissance globale » provoqué par le découragement des individus face à l'ampleur de la crise environnementale (Pelletier, et. al., 1999). Ils estiment que leurs actions individuelles ne feront pas changer la situation critique globale.

Cette analyse date de 1999, le philosophe Grušovnik, qui a publié un ouvrage sur le déni environnemental (2011), semble arriver aux mêmes conclusions ; on n'observe pas ou peu de changements d'attitude chez les individus malgré la quantité massive d'avertissements de la part des experts scientifiques et des médias.

Grušovnik conclut qu'abandonner nos habitudes (consoméristes) liées à notre quête de sens afin de résoudre le souci écologique est voué à l'échec, car cela touche notre sécurité et notre vision du bonheur. Il faudrait pouvoir proposer de nouvelles activités qui donnent un sens équivalent aux individus, mais ne sont pas néfastes à l'environnement. L'auteur considère que cela pose

quand même problème quand on estime que le consumérisme est une partie inhérente du souci écologique et qu'il accentuerait les inégalités dans la capacité des individus à se procurer ces alternatives vertes. (Grušovnik, 2011).

Cette théorie pourrait expliquer pourquoi certaines personnes continuent d'utiliser les pesticides bien que conscientes de leurs toxicités, afin de conserver le confort de leurs habitudes.

3. Analyse des résultats de mes enquêtes

À l'issue de cette revue de littérature, qui permet de contextualiser le cadre général relatif à l'usage des pesticides en Wallonie, il convient à présent d'analyser les résultats issus de mes enquêtes. Cette analyse permettra de déterminer dans quelle mesure ces données empiriques corroborent les constats établis précédemment, ou, au contraire, si elles les contredisent ou révèlent de nouveaux éléments.

Cette revue de littérature permet de dégager différentes attitudes des citoyens face à l'utilisation des pesticides, tant en milieu agricole que domestique :

- Ceux qui approuvent leur utilisation et y voient une plus-value (personnelle et agricole)
- Ceux qui souhaitent une réduction des produits sans pour autant vouloir leur interdiction complète
- Ceux qui sont contre, mais qui ne changent rien à leurs habitudes
 - o Dans cette catégorie il y a plusieurs types :
 - Ceux qui sont dans un « déni écologique »
 - Ceux qui ne savent pas comment agir
 - Ceux qui sont perdus dans la masse d'information et qui sont contre par principe sans en avoir des explications fondées
- Ceux qui sont contre et agissent en cohérence avec cette position :
 - o En consommant Bio
 - o En rejoignant des manifestations
 - o En réduisant leur usage personnel de pesticides
- Ceux qui sont indifférents à ce sujet
- Ceux qui pensent que les actions individuelles sont vaines (quelque soit leur opinion sur les pesticides)
- Ceux qui n'ont pas d'opinion

C'est en tenant compte de ces différentes perspectives que j'ai élaboré mes deux questionnaires, dans le but d'établir un lien entre les comportements observés et les opinions ou connaissances. Dans le cadre de mon étude de cas, je m'intéresse tout particulièrement à la notion de dissonance cognitive ; il m'a donc semblé pertinent d'examiner les parallèles possibles entre le déni de la crise écologique et d'autres formes de déni observables dans ce contexte.

3.1. Enquête fermée

En l'espace d'un mois, j'ai récolté 132 réponses à mon questionnaire *Google Form* en ligne. 66,7% des répondants étaient des femmes, 31,8% des hommes et 1,5% ne souhaitant pas préciser leur sexe.

Une forte majorité des répondants habitent en Brabant Wallon avec une concentration marquée dans la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ce résultat s'explique par mon lieu de résidence ainsi que de l'université où j'étudie. Le cercle de connaissances touché provient donc du même environnement que le mien. La seconde région la plus importante en termes de nombre de participants à l'enquête est celle de Bruxelles.

En analysant les âges des répondants, on observe que deux groupes se distinguent par leur nombre : les 50/60 ans et les 20/30 ans.

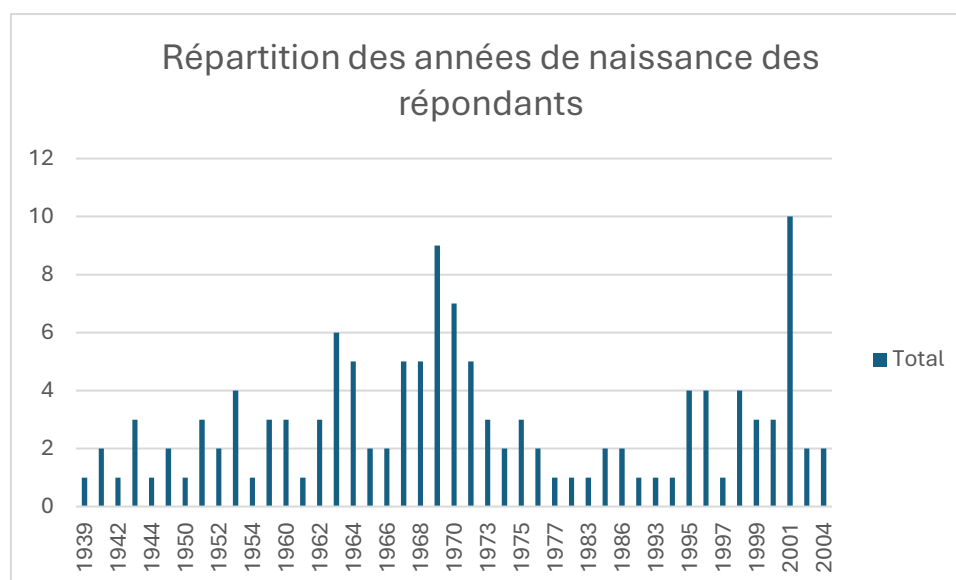


Figure 7 Répartition des années de naissance des répondants à l'enquête *Google Form*

Ces chiffres se traduisent notamment dans la liste des métiers ou occupations professionnelles des participants marquant une diversité d'emploi, mais aussi une présence non négligeable d'étudiants.

91,5% des répondants ont atteint le niveau supérieur de l'enseignement et 86,4% des répondants possèdent un jardin. Ce résultat est intéressant, car il y a de plus fortes chances que les propriétaires de jardin soient confrontés à la question de l'utilisation de pesticides.

➤ Si vous possédez un jardin, utilisez-vous des pesticides sur celui-ci ?

117 réponses

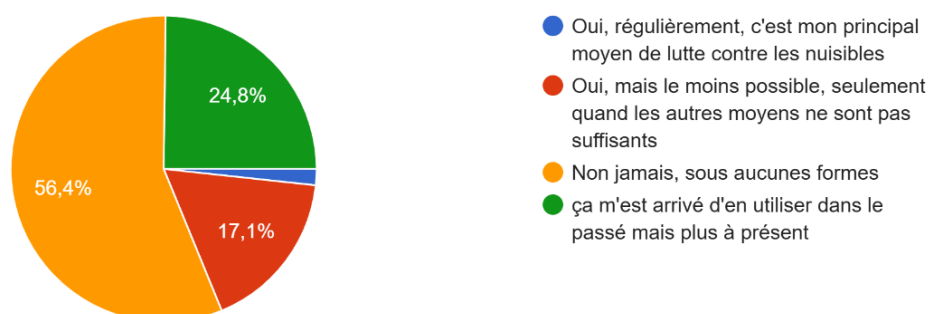


Figure 8 Emploi de pesticides dans les jardins des répondants

Nous observons que 81% des répondants n'en utilisent pas ou plus, ce qui est assez surprenant quand on lit les résultats des enquêtes menées par le SPW qui indiquaient que 53% des ménages en utilisaient en 2022. À mon questionnaire, seuls 19 % disent en utiliser.

Mon échantillon montre donc déjà une forte réticence à l'usage de ces produits dans le cadre privé.

➤ Si vous n'utilisez pas de pesticides, quelle en est la (ou les) raison(s) ?

On retrouve plusieurs réponses types entrant dans certaines catégories (les répondants avaient donc la possibilité de citer plusieurs raisons et les chiffres calculés ci-dessous reprennent l'ensemble des raisons, le total pouvant donc excéder le nombre de participants. Ici 93 réponses) :

- L'inquiétude pour l'environnement : 62
- La préservation de la santé humaine : 23
- Le non-intérêt ou l'inutilité de ces produits : 17
- La toxicité de façon générale : 10
- « j'utilise des pesticides » : 1

Ces résultats s'alignent avec ceux des enquêtes menées pour le SPW concernant l'inquiétude forte pour l'environnement et la santé humaine. À savoir le résultat de leur enquête de 2016 : « Ceux qui employaient des alternatives à ces produits le justifiaient par une préoccupation environnementale et de la santé ».

- Si vous utilisez des pesticides, vous renseignez-vous sur les lois encadrant l'usage de ces produits ainsi que les conseils d'usage avant d'acheter ce genre de produit ?

53 réponses

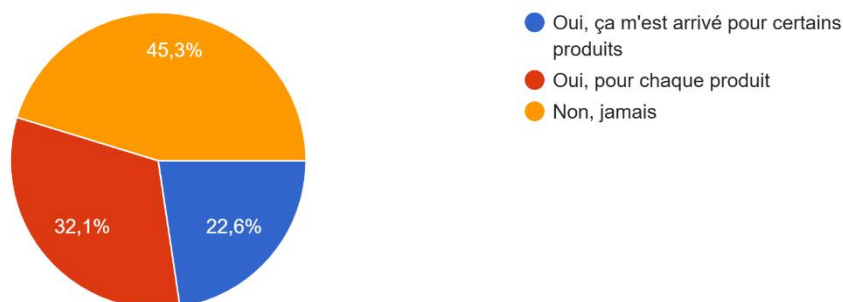


Figure 9 Habitudes de renseignement des utilisateurs avant l'acquisition de pesticides

On observe que pour la minorité des répondants ayant répondu qu'ils/elles utilisaient des pesticides, seulement 1/3 d'entre eux s'informent systématiquement sur les conseils d'usage de ce genre de produits. C'est peu quand on connaît le potentiel toxique des pesticides lorsqu'ils sont mal utilisés.

Ce résultat indique à nouveau un manque de connaissance et de bonne gestion de ces produits comme observés dans des études citées précédemment.

- Si vous êtes réticents à l'utilisation des pesticides, quelles méthodes utilisez-vous afin de les éviter ?

Près de 80% des répondants affirment utiliser le désherbage manuel comme alternative lorsqu'ils n'utilisent pas de pesticides. Ensuite c'est le désherbage mécanique qui est le plus utilisé (24,3%), suivi du désherbage thermique (11,3%) et l'utilisation d'auxiliaires (11,3%). D'autres techniques ont été citées telles que l'utilisation de sel marin ou de « recettes de grand-mère ». Une partie des répondants n'utilisent pas d'autres alternatives et laisse la nature telle qu'elle.

- Quel est actuellement le statut du glyphosate dans l'UE ?

Concernant la connaissance de la législation, celle-ci semble assez forte pour ce qui est du glyphosate. En effet, 65,2% des répondants étaient au courant du renouvellement de l'autorisation du glyphosate dans l'UE. 27,3% ne savaient pas et donc ne se sont pas prononcés. 7,6% estimaient qu'elle n'avait pas été renouvelée.

Nous avons vu que l'inquiétude pour l'environnement est plus fréquente que celle pour la santé. Plus précisément, pour chacune de ces inquiétudes, les sentiments sont les suivants :

- Etes-vous inquiet.e de la présence de résidus de pesticides dans les aliments que vous consommez ?

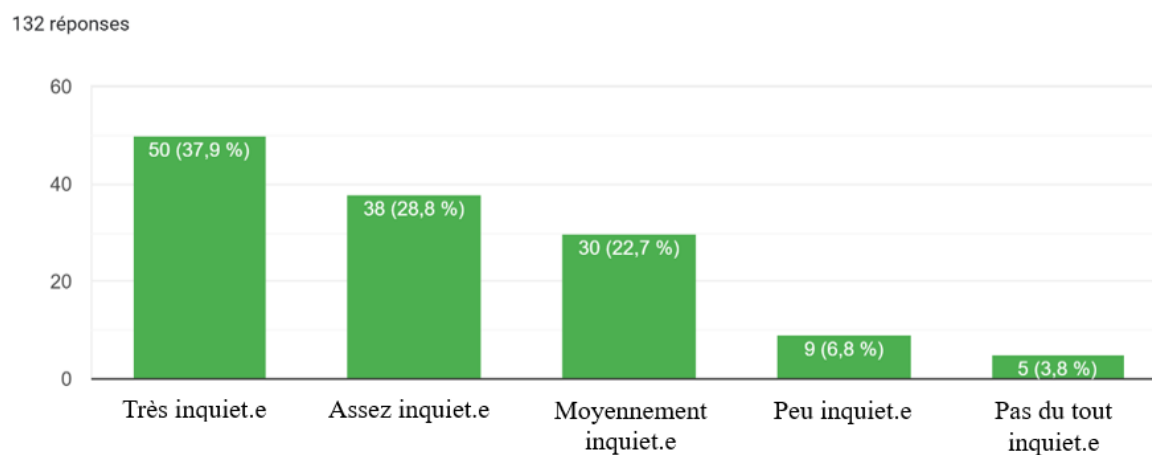


Figure 10 Inquiétude des citoyens face aux résidus de pesticides dans leur alimentation

Les réponses indiquent une inquiétude modérée à forte pour la majorité des répondants.

- Etes-vous inquiet.e de l'impact des pesticides sur votre santé ?

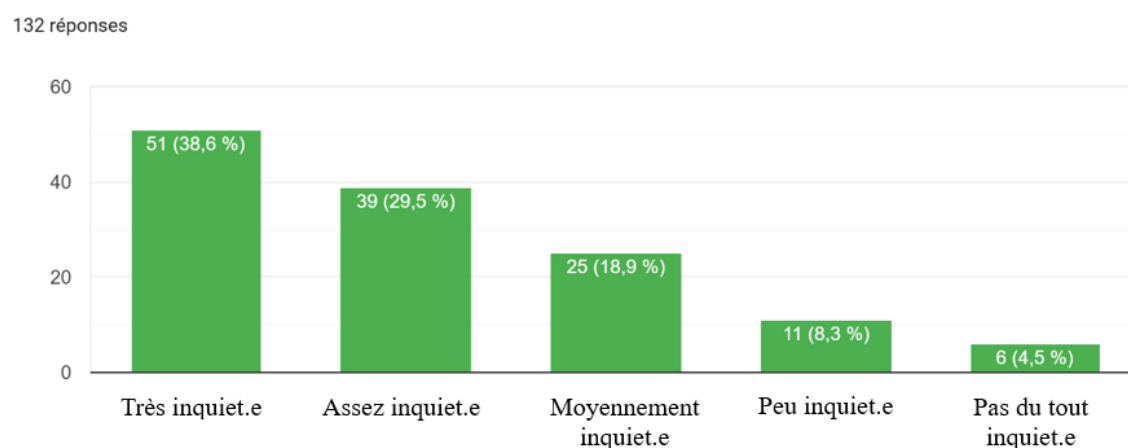


Figure 11 Inquiétude des citoyens face à l'impact des pesticides sur leur santé

Les réponses à cette question sont cohérentes avec la précédente.

➤ Considérez-vous que les pesticides nuisent à l'environnement ?

132 réponses

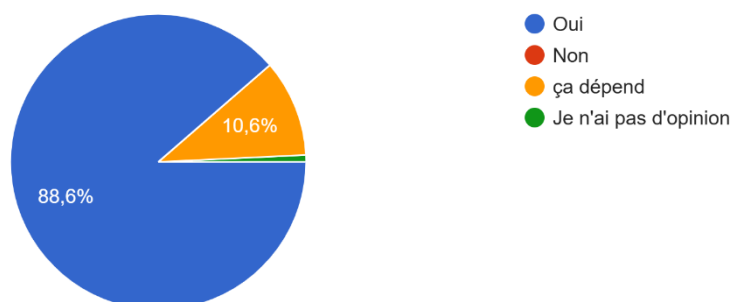


Figure 12 Perception de l'impact environnemental des pesticides

Bien que les graphiques issus des trois dernières questions diffèrent dans leur forme, une comparaison reste possible. Il apparaît que les répondants expriment une inquiétude plus marquée à l'égard de l'environnement qu'envers leur propre santé. En effet, aucune personne ne s'est déclarée « non inquiète » pour l'environnement dans la Figure 12, tandis qu'une faible proportion (4,5 %) indique ne pas être préoccupée par les effets des pesticides sur la santé. On peut en déduire que la préoccupation environnementale prédomine légèrement sur la préoccupation sanitaire. Toutefois, il convient de nuancer cette conclusion : la formulation de la question pourrait avoir influencé les réponses, ce qui limite la fiabilité absolue de cette interprétation. En effet, les possibilités de nuancer les réponses à la question portant sur l'environnement sont plus limitées et donc moins précises que celles portant sur la santé.

➤ Considérez-vous que les pesticides sont nécessaires dans le domaine agricole ?

Concernant l'utilité de ces produits et les réglementations européennes : 51,5% des répondants ont estimé que ces produits n'étaient pas nécessaires dans le domaine agricole, 26,5% ont estimé qu'ils l'étaient et 22% n'avaient pas d'opinion. La moitié des répondants estiment donc que ces produits ne sont pas nécessaires, une opinion qui interpelle quand on sait quel impact cela aurait sur les récoltes sans la mise en place d'autres systèmes aujourd'hui. Selon un chercheur du laboratoire de Phytopharmacie à Gembloux Agro-Bio Tech, leur non-utilisation entraînerait une perte de récolte de 50% (Schiffers, 2012).

Des résultats similaires, mais encore plus tranchés en défaveur des pesticides, ont été observés à la question suivante :

- Pensez-vous que l'UE devrait interdire tous les pesticides de l'agriculture ?

132 réponses

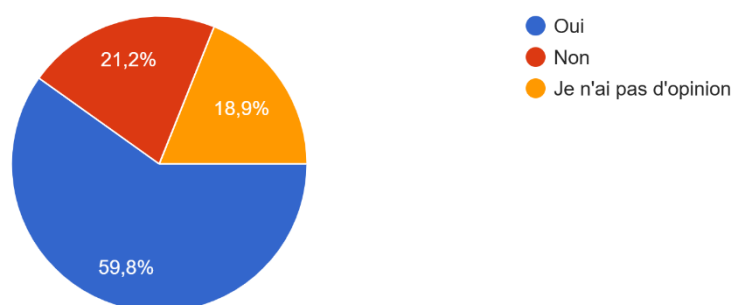


Figure 13 Opinion des répondants sur une interdiction totale des pesticides dans l'agriculture au sein de l'UE

Mais face à la question de leur utilité réelle dans le domaine, une plus grande part des répondants ne savaient pas quoi répondre :

- En cas d'interdiction de tous les pesticides, avez-vous une idée de l'impact sur le niveau de production agricole ?

127 réponses

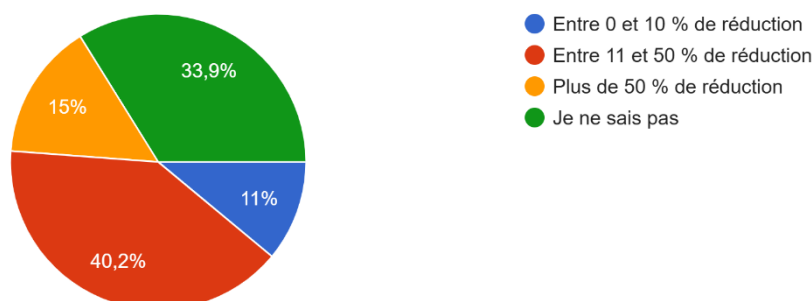


Figure 14 Évaluation de l'impact sur le niveau de rendements agricoles par les citoyens en cas d'interdiction de tous les pesticides

Les opinions des répondants semblent donc très polarisées sans pour autant se fonder sur des connaissances approfondies en la matière.

Il est pertinent d'établir un parallèle avec l'étude réalisée entre 2013 et 2021 sur le réseau social X (anciennement Twitter), laquelle met en évidence l'influence des publications en ligne sur l'opinion des citoyens à propos des pesticides. Les résultats indiquent que les ONG constituent

les principaux émetteurs de contenus relatifs à ce sujet, et que la tonalité des messages est majoritairement négative.

Nous avons vu plus tôt que 19% des répondants utilisent encore des pesticides (ayant répondu soit : oui, régulièrement, c'est mon principal moyen de lutte contre les nuisibles ; oui, mais le moins possible, seulement quand les autres moyens ne sont pas suffisants). Il est intéressant de croiser ces résultats avec les réponses à la question sur l'interdiction des pesticides dans le domaine agricole afin de voir s'il y a une cohérence dans l'opinion des répondants (entre utilisation domestique et agricole).

Tableau 1. Croisement entre utilisation personnelle de pesticides et avis sur l'interdiction dans l'agriculture par les citoyens

		Utilisation personnelle	
		Oui	Non
Interdiction dans l'agriculture	Oui	7	64
	Non	9	15
	Sans opinion	6	15

On observe un manque de cohérence pour les sept répondants qui expriment vouloir une interdiction des pesticides dans le domaine de l'agriculture mais qui continue à en utiliser eux-mêmes.

Concernant maintenant les habitudes des personnes :

➤ Consommez-vous des produits issus de l'agriculture biologique ?

132 réponses

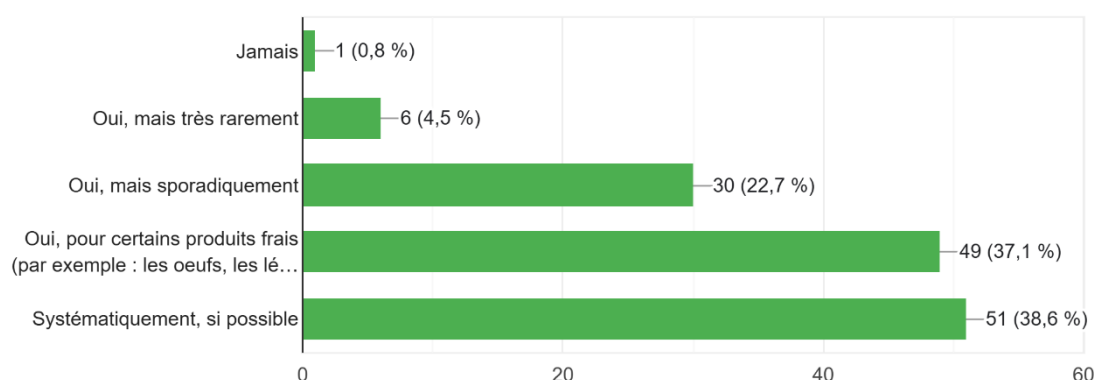


Figure 15 Habitudes de consommation de produits issus de l'agriculture biologique

On observe une forte tendance à acheter des produits issus de l'agriculture biologique.

- Si vous ne consommez pas d'aliments issus de l'agriculture biologique, quelle en est la raison/ quelles en sont les raisons ?

Les explications données par les 30 consommateurs qui n'achètent pas (systématiquement ou toujours) des produits issus de l'agriculture biologique peuvent se synthétiser sous ces différents facteurs :

- le prix trop élevé (63%)
- la faible disponibilité / accessibilité (17%)
- le manque de confiance dans ce label (20%)

Pour analyser ces données, il est important de se souvenir du profil type de mon échantillon (peu varié). En effet, les caractéristiques telles que le lieu de domiciliation et le niveau d'éducation influencent le pouvoir d'achat, la connaissance sur le sujet, l'importance donnée à cette problématique, etc.

Cette forte tendance à acheter des produits bio converge vers les résultats des « Chiffres du bio » qui indiquaient une augmentation des ventes ces dernières années (Chiffres du bio 2023, 2024).

- Avez-vous déjà participé à des manifestations citoyennes contre les pesticides ?

94,7% des répondants n'ont jamais participé à des manifestations citoyennes contre ces produits. Ce type de mobilisation ne semble donc pas constituer une pratique courante, bien que l'échantillon étudié exprime une désapprobation marquée à l'égard de ces produits.

Les actions sont donc menées dans le cadre de vie privée (pratiques au jardin et aliments issus de l'agriculture biologique) plutôt que dans le cadre public.

- Selon vous, faudrait-il réduire l'usage des pesticides en Belgique ?

74,2% ont répondu « oui, de beaucoup ». Certaines personnes ont répondu avec plus de précisions telles que :

- oui surtout le glyphosate ;
- oui les néonicotinoïdes ;
- oui, mais en changeant le système agricole dans son ensemble (attention aux effets néfastes de qualité de vie pour les agriculteurs).

Concernant maintenant la confiance envers les autorités :

- Faites-vous confiance aux instances de pouvoir et leur capacité à prendre les mesures nécessaires afin de protéger votre santé et l'environnement concernant l'usage des pesticides ?

132 réponses

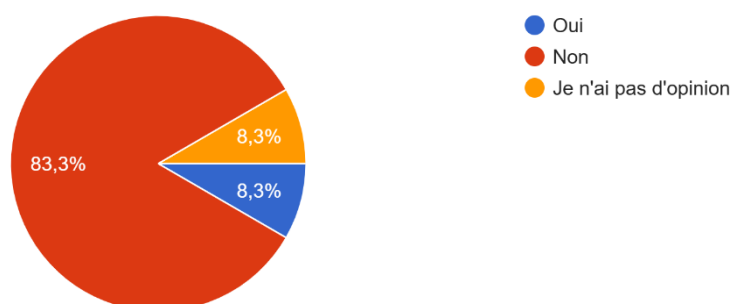


Figure 16 Niveau de confiance envers les instances de pouvoir dans la gestion des pesticides

On observe ici un manque de confiance envers les instances de pouvoir de la part des citoyens de mon échantillon. La majorité est plus grande que celle observée dans les enquêtes de la PAN et Générations futures.

- Au cours de ces 5 dernières années, votre opinion sur les pesticides a-t-elle changé ?
26,5% des participants ont répondu « Non » ; 40,9% « Oui, je m'en inquiète davantage » ; 31,1% « Oui, j'ai adapté mon comportement en consommant plus de produits issus de l'agriculture biologique. » et enfin 1,5% « Oui, je m'en inquiète moins ».

Ces résultats mettent en évidence une évolution notable de l'opinion publique, marquée principalement par une intensification des préoccupations liées aux pesticides (40,9 %) et par une modification des comportements de consommation en faveur de l'agriculture biologique (31,1 %). Le faible pourcentage de répondants déclarant s'inquiéter moins (1,5 %) souligne que la tendance générale va dans le sens d'une sensibilisation accrue plutôt que d'un relâchement des inquiétudes.

Certaines questions méritent d'être croisées par des tableaux bivariés de manière à analyser le lien entre elles.

Analyses bivariées

1. En réalisant un tableau de fréquence entre la question « Êtes-vous inquiet.e de l'impact des pesticides sur votre santé ? » et « Si vous possédez un jardin, utilisez-vous des pesticides

sur celui-ci ? », j’observe une cohérence entre comportement et avis. Les personnes inquiètes n’utilisent pas de pesticides et à l’inverse, celles se positionnant comme les moins inquiètes sont celles utilisant régulièrement ces produits. il est également important de souligner que ceux n’étant pas inquiets sont également en majorité à ne pas utiliser de pesticides. Un tableau détaillant les pourcentages se trouve en Annexe 3, mais il est utile de le représenter sous forme de graphe afin de visualiser la corrélation :

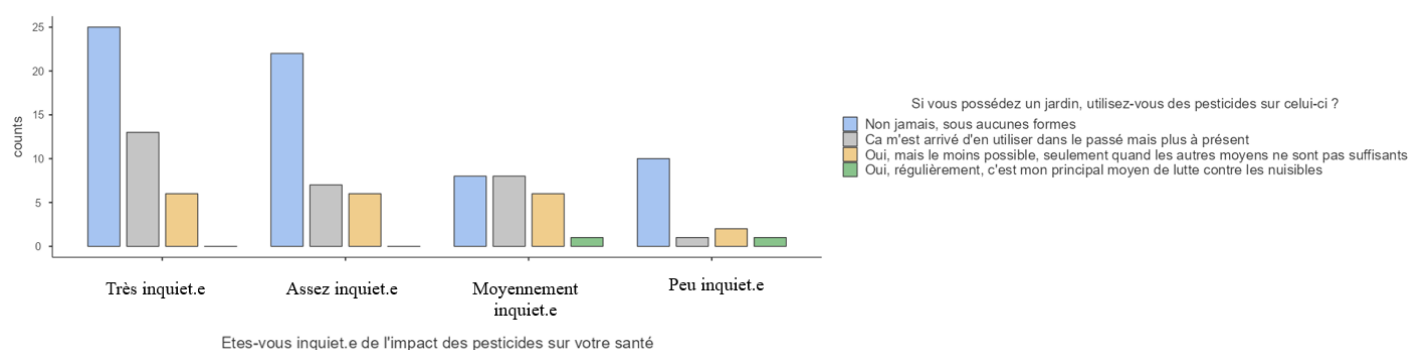


Figure 17 Corrélation entre l'inquiétude de l'impact des pesticides sur la santé et l'utilisation des pesticides par les citoyens

Pour cette question, j’ai recodé la variable 5 (Pas du tout inquiet.e) pour la faire fusionner avec la variable 4 (Peu inquiet.e) afin de faciliter la lecture du graphique, car elles ont toutes deux peu d’effectifs.

Nous observons également que les répondants « peu inquiet.e » sont en grande majorité à ne pas utiliser de pesticides dans leurs jardins. L’inquiétude ne semble donc pas être le seul facteur expliquant la non-utilisation. Cependant l’échantillon est trop petit que pour affirmer cela avec certitude.

En réalisant le test du χ^2 , je n’obtiens pas d’association statistiquement significative entre les variables (p-valeur : 0,419) (voir Annexe 4).

2. Ensuite en croisant les données de « Considérez-vous que les pesticides nuisent à l’environnement ? » et Faites-vous confiance aux instances de pouvoir et leur capacité à prendre les mesures nécessaires afin de protéger votre santé et l’environnement concernant l’usage des pesticides ? », on observe une tendance très marquée :

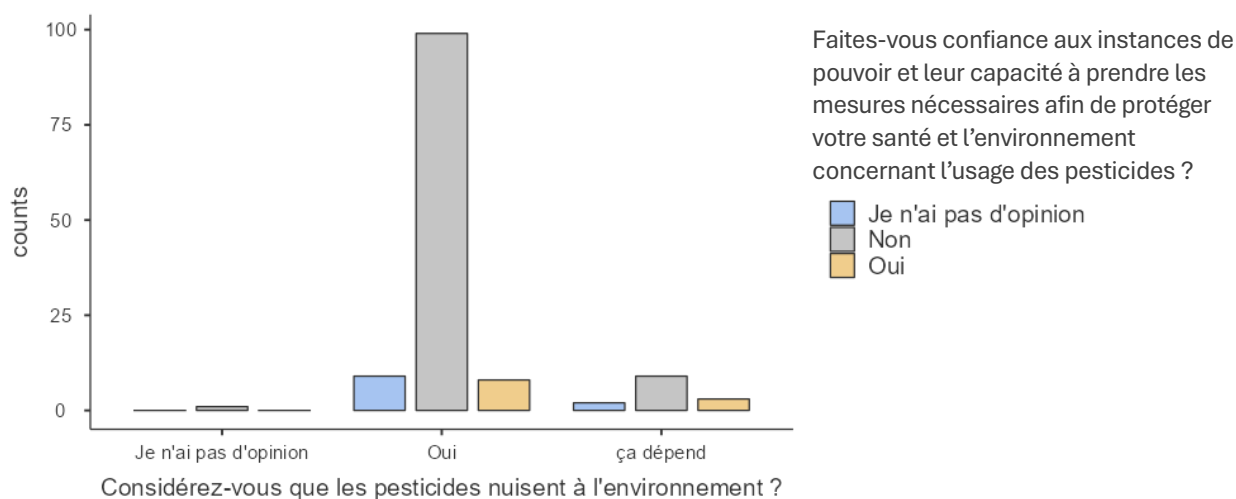


Figure 18 Corrélation entre la perception de la toxicité des pesticides sur l'environnement et la confiance accordée aux instances de pouvoir par les citoyens

Les citoyens étant les plus inquiets des répercussions des pesticides sur l'environnement sont majoritaires dans mes résultats d'enquête et qu'ils ont également très peu confiance dans les instances de pouvoir et leurs capacités à protéger leur santé et l'environnement. On peut également noter que ceux répondant « ça dépend » sont en majorité méfiants vis-à-vis des instances de pouvoir.

- Le croisement des réponses aux questions « En cas d'interdiction de tous les pesticides, avez-vous une idée de l'impact sur le niveau de production agricole ? » et « Pensez-vous que l'UE devrait interdire tous les pesticides dans l'agriculture » montre également des corrélations intéressantes :

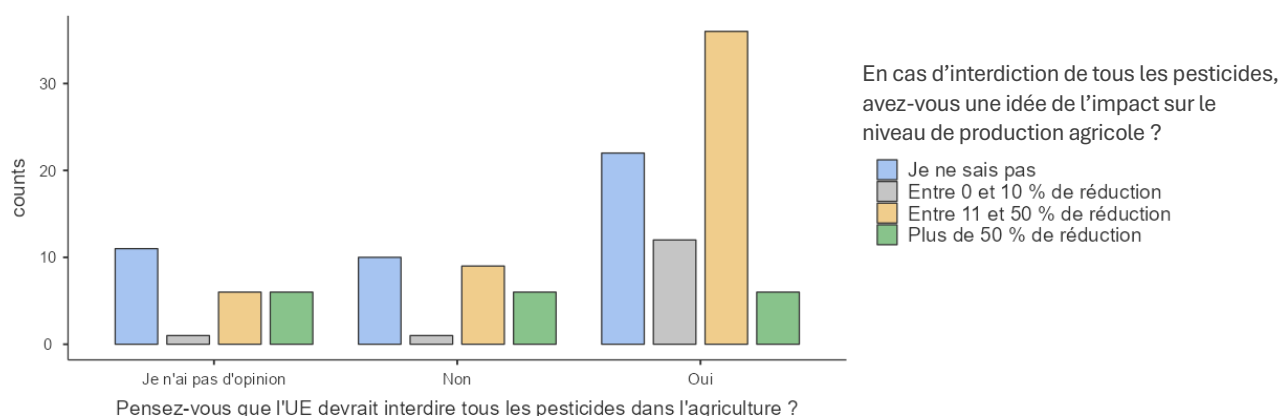


Figure 19 Corrélation entre l'avis sur l'interdiction des pesticides en UE et l'estimation de l'impact sur les rendements

Ce graphe montre que malgré une méconnaissance des impacts de non-utilisation de pesticides dans le domaine agricole, une forte propension des répondants souhaite une interdiction de l'usage de ces produits. Il montre également que lorsque les répondants estiment des pertes entre 0 et 10% ou entre 11 et 50% de rendements, ils désirent quand même l'interdiction de ces produits.

4. Test du χ^2 sur « Pensez-vous que l'UE devrait interdire tous les pesticides dans l'agriculture ? » et « En cas d'interdiction de tous les pesticides, avez-vous une idée de l'impact sur le niveau de production agricole ? »

Tables de contingence

En cas d'interdiction de tous les pesticides, avez-vous une idée de l'impact sur le niveau de production agricole ?	Pensez-vous que l'UE devrait interdire tous les pesticides dans l'agriculture ?			Total
	Je n'ai pas d'opinion	Non	Oui	
Je ne sais pas	11	10	22	43
Entre 0 et 10 % de réduction	1	1	12	14
Entre 11 et 50 % de réduction	6	9	36	51
Plus de 50 % de réduction	6	6	6	18
Total	24	26	76	126

Tests χ^2

	Valeur	ddl	p
χ^2	13.5	6	0.035
N	126		

La relation statistique n'est pas hautement significative, mais elle est quand même significative ($p < 0,05$). Nous observons que plus les répondants estiment les pertes hautes, au moins ils sont prêts à répondre « oui » à l'interdiction des pesticides dans le milieu agricole.

5. Quand on réalise un test de χ^2 avec un seuil classique de signification de 5%, on ne trouve pas de lien significatif entre les deux variables « Faites-vous confiance aux instances de pouvoir et leur capacité à prendre les mesures nécessaires afin de protéger votre santé et l'environnement concernant l'usage des pesticides ? » et « Pensez-vous que l'UE devrait interdire tous les pesticides dans l'agriculture ? ». Je ne peux donc pas affirmer que les variables sont dépendantes. Et cela veut dire que les répondants ne vont pas spécialement vouloir l'interdiction de ces produits quand ils n'ont pas confiance envers les autorités. Il est toutefois intéressant de noter que parmi les personnes favorables à une interdiction totale des pesticides, seule une très faible proportion (4 %, soit 3 répondants sur 78) déclare faire confiance aux instances de pouvoir pour mettre en place les mesures nécessaires (voir Annexe 5).
6. Dans le test χ^2 croisant « Consommez-vous des produits issus de l'agriculture biologique ? » et « Etes-vous inquiet.e de la présence de résidus de pesticides dans les aliments que vous consommez ? », on obtient une relation de dépendance entre les variables. Ce qui donne un résultat assez logique : les répondants inquiets de la présence de résidus de pesticides dans leur alimentation ont tendance à consommer des produits issus de l'agriculture biologique (voir Annexe 6).
7. Le test χ^2 suivant nous permet de faire un parallèle avec les résultats d'une étude de la revue de littérature :

Tables de contingence

À quel genre vous identifiez-vous ?	Considérez-vous que les pesticides nuisent à l'environnement ?		Total
	Oui	Ça dépend	
Femme	79	8	87
Homme	35	6	41
Total	114	14	128

Tests χ^2

	Valeur	ddl	p
χ^2	0.846	1	0.358
N	128		

91% des femmes sont inquiètes, contre 85 % chez les hommes. Je n'ai cependant pas d'association significative entre mes deux variables. Ces résultats statistiques ne corroborent pas ceux de l'enquête menée par la Swedish University of Agricultural Sciences, laquelle mettait en évidence une tendance marquée chez les femmes à exprimer une plus grande inquiétude quant aux impacts environnementaux des pesticides. Cette divergence pourrait s'expliquer, en partie, par la taille restreinte de mon échantillon.

8. En réalisant le test χ^2 sur les variables « Faites-vous confiance aux instances de pouvoir et leur capacité à prendre les mesures nécessaires afin de protéger votre santé et l'environnement concernant l'usage des pesticides ? » et « Consommez-vous des produits issus de l'agriculture biologique ? » on trouve une p-value 0,014 et une association statistiquement significative. Le comportement des citoyens en matière d'achat du bio est donc corrélé à la confiance qu'ils ont envers les instances de pouvoir (voir Annexe 7).

Les différentes variables de ce questionnaire ont été croisées sous le test de χ^2 , mais celles ne donnant pas d'associations significatives, ainsi que ne venant pas corrélérer ou contredire des résultats d'enquêtes existantes n'ont pas été incorporées dans ce travail vu la non-pertinence de ces croisements.

3.2. Enquête ouverte

Les interviews menées à la suite de cette enquête en ligne m'ont permis d'approfondir certains points saillants du questionnaire. L'analyse réalisée par une équipe de chercheurs sur la perception de l'usage des pesticides telle qu'elle ressort dans les médias sociaux (Jun, I., et al. 2023) a inspiré la méthode de prise de contact des participants ; à savoir la recherche d'interaction au sujet des pesticides sur les réseaux sociaux. Les personnes réagissant à des publications de ce type ont ensuite été contactées.

Un total 18 interviews, 9 d'hommes et 9 de femmes, habitant diverses régions de Wallonie furent menées (Voir Annexe 8 pour une carte de distribution des répondants).

Dans les extraits des interviews, les éléments entre [] sont des ajouts de l'autrice afin de donner du contexte ou une explication plus précise des termes employés par les répondants lors des interviews.

Les répondants sont presque unanimes quant à la question de réduction des pesticides dans le domaine agricole : ils souhaitent, si pas une forte diminution, un arrêt complet de l'usage de ces produits. Cependant, un peu plus de la moitié (10 sur 18) évoque spontanément l'inquiétude de la dégradation des modes de vie des agriculteurs et la nécessité de penser aux alternatives et l'accompagnement de ces derniers.

Les points saillants qui ressortent des interviews sont une méconnaissance dans l'utilisation de ces produits, un comportement pas toujours en adéquation avec les croyances, une tendance au manque de confiance dans les instances publiques de régulation et une timidité dans les initiatives proactives de lutte contre les pesticides.

L'utilisation des pesticides chez les citoyens francophones wallons ne semble pas à première vue très conséquente.

40% d'entre eux disent en avoir utilisé dans le passé, en faible quantité et à peu d'occasions, mais n'en n'utilisent plus aujourd'hui. Les autres expliquent soit n'en avoir jamais utilisé et ne pas avoir changé de pratique aujourd'hui ou soit (une minorité, environ 15%) continuer à en utiliser comme ils le faisaient dans le passé.

Une méconnaissance dans l'utilisation de ces produits

Rappelons que les études réalisées pour le Service Public de Wallonie ont mis en évidence un déficit d'information chez les citoyens concernant les produits phytosanitaires. Ce manque de connaissances peut conduire à des usages involontaires ou inappropriés, notamment en raison d'une difficulté à identifier clairement ce qui relève de la catégorie des pesticides. Par conséquent, les déclarations de non-utilisation doivent être interprétées avec prudence : elles ne permettent pas d'affirmer de manière certaine que l'usage des pesticides est marginal, voire inexistant, chez les citoyens francophones de Wallonie.

À la question : Est-ce que vous avez déjà utilisé du glyphosate?

« Oui, mais c'était à dose homéopathique on peut dire. »

À la question : Est-ce qu'il y a d'autres produits [pesticides autres que le glyphosate] que vous utilisez sur les surfaces?

« Oui un produit contre les fourmis. Mais pas dans le jardin, juste sur les allées. »

(Citoyen anonyme 1.M.D)

Ce répondant avait affirmé au début ne pas utiliser de pesticides. On voit donc que lorsqu'on demande indirectement si ce genre de produits sont utilisés on obtient une autre réponse. Cela fait suite, ici, aux questions posées sur le renouvellement du glyphosate ainsi que son utilisation chez les privés.

Certains répondants semblent aussi avoir des habitudes d'utilisation et ne réalisent pas l'impact de leurs actions individuelles ou relativisent celles-ci :

« Oui, tout à fait. Et quand je vais au magasin, le Oh Green qui vend des produits de jardin et tout ça, je vois qu'on vend encore, je ne sais plus quelles sont les marques, mais des produits qui sont vraiment étiquetés, très nocifs et qui sont encore dans les rayons. Ça je trouve scandaleux parce que je crois que dans ton potager privé sur ta terrasse tu peux faire autrement quoi c'est plus les agriculteurs. [...] Non, ça, c'est vraiment par respect pour l'environnement et que je sais que c'est pas bon. Par contre, j'ai vu que j'avais des tout petits pucerons sur les quelques malheureuses plantes de terrasse que j'ai. Je vais essayer de trouver quand même un produit pour tuer les pucerons, sinon je n'aurai plus de fleurs. Mais je suppose qu'il n'y a pas de glyphosate là-dedans ou que je peux trouver un produit non toxique. Mais ça, c'est à tellement petite échelle que ça ne va rien changer au sort de la planète. » (Citoyen anonyme 2.M.V)

Un peu plus de 2/3 des personnes interviewées ne se sent pas correctement informé et souhaiterait que cela soit amélioré. Elles ne citent pas les initiatives déjà mises en place par Fytoweb ou encore les affiches explicatives censées être disposées dans les magasins vendant ces produits. Cela peut être une omission involontaire ou bien une méconnaissance de leur existence. 5 personnes sur 19 soulignent la manipulation des médias ou leur non-fiabilité.

Cependant il est important de souligner le manque de recherche d'informations proactive de la part des répondants. En effet, près de la moitié ne cherche pas l'information, qu'ils utilisent des pesticides ou non. Ce résultat rejoint celui de mon enquête fermée qui indiquait que 45% des répondants n'étaient pas pro-actifs dans ce domaine.

Il est aussi intéressant de constater que malgré les restrictions de vente de certains produits aux utilisateurs privés, il existe des moyens de se les procurer :

« Non, puisque dès le départ où c'est interdit, en tout cas pour l'usage privé, les herbicides, glyphosate et autres, donc le round-up. Je sais qu'en passant via un agriculteur, un fermier, ça c'est possible. On m'a déjà proposé, parce que j'ai un jardinier qui est venu deux ou trois fois ici, mais le jardinier en question, il est très respectueux de l'environnement. » (Citoyen anonyme 6.D.M.)

Un comportement pas toujours en adéquation avec les croyances

90% se disent inquiets de l'impact des pesticides sur l'environnement ou leur santé. Un quart d'entre eux (soit 4 répondants) se positionnant de la sorte expliquent aussi utiliser des pesticides dans leur quotidien.

En me rapportant aux analyses portant sur le déni citées précédemment, je pense qu'il s'agit ici d'un mélange d'habitudes et d'une réticence à chercher et intégrer des alternatives à l'usage de ces produits, possiblement liée à un manque de motivation ou à une perception d'effort trop important. Près de la moitié des répondants évoquant le gain de temps des pesticides et aussi leur efficacité.

« Ça peut être le manque d'informations, ça peut être le trop compliqué, une certaine paresse. Il y a du travail de mettre des produits [non pesticides], de les recommencer tout le temps. » (Citoyen anonyme 7.P.M.)

À la question : ça ferait gagner du temps ?

« Si je prends le cas des limaces, moi qui refuse d'utiliser ces fameuses granules bleues, ça veut dire qu'il faut être aux aguets tout le temps, il faut pouvoir parfois le soir prendre un sceau et enlever les limaces à la main si on veut le faire donc c'est sûr que c'est plus contraignant au niveau du temps auquel il faut passer. »
(Citoyen anonyme 15.M.P.)

Pour ceux qui sont inquiets, mais ne consommant pas bio, il y a évidemment le facteur budgétaire ainsi que la variété des produits disponibles.

« Oui, bien sûr. Je suis réticent quant à l'utilisation de ces produits. [...] Je ne recherche pas spécifiquement ce genre de produit [produits bio]. Quand il y en a et qu'ils sont à

des prix convenables, c'est intéressant. Mais moi, je n'ai rien à priori contre ça, mais je ne fais pas l'exclusivité. » (Citoyen anonyme 1.M.D)

« Oui, je suis entre guillemets assez riche pour me permettre d'acheter bio. Mais pas les biscuits ou du papier WC, ce genre de truc là. Je n'y crois pas, c'est ridicule [ridicule, car ces produits sont d'office sans pesticides selon le répondant]. » (Citoyen anonyme 7.P.M.)

Une partie des répondants ne montrent pas d'inquiétude marquée et sont soit sans opinion, soit nuancés dans leur position. Ce n'est donc pas un sujet qui anime tout le monde et qui engage.

« Tout est question de perspective et de finalité. Alors réticent [quant à l'utilisation de pesticides] non si tout du moins on en fait un usage approprié, modéré et qu'on choisit les bons outils. » (Citoyen anonyme 5.B.S)

Certains ne voient pas l'intérêt de ces produits et n'ont pas d'attentes de contrôle sur les nuisibles dans leur jardin ou autres surfaces.

Confiance ou non envers les autorités responsables

Les personnes interviewées se divisent en deux groupes.

Un premier groupe marque sa confiance dans les instances de vérifications et les politiques (environ 30% des répondants).

« Je trouve que ça, c'est un peu théorie du complot [les accusations de lobbying chez les instances de vérification]. J'appelle ça comme ça, c'est un peu du complotisme parce qu'en fait tous les scientifiques de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) doivent signer une charte de... où il n'y a pas de conflit d'intérêt. C'est très spécifique à l'EFSA pour justement les rendre intègres et inattaquables de ce point de vue là. Et donc quand on dit que les gens de l'EFSA ont des accointances avec l'industrie, je dis non. Je n'y crois pas du tout. » (Citoyen anonyme 10.M.S.)

« Je dirais en général oui si elles sont vraiment indépendantes. » (Citoyen anonyme 12.F.A.)

L'autre groupe, majoritaire (60% des répondants), ne pensent pas ces autorités capables de faire ce qui est nécessaire pour les citoyens :

« Et on a constaté, alors là je déborde du cadre, mais on a constaté que certains amendements dans certaines lois étaient comme par hasard un copier-coller de ce que les lobbyistes avaient pondu comme remarques en opposition à certains amendements. »
(Citoyen anonyme 5.B.S)

« Mais les Européens, t'as vu, ils sont pas... Il y en a beaucoup qui sont tout à fait corruptibles. plein de parlementaires européens qui se sont fait avoir la main dans le sac. » (Citoyen anonyme 6.D.M.)

On observe près de 70% des répondants qui citent cette corruption des instances.

Certains répondants ont aussi évoqué le rôle du politique :

« [...] parce que le citoyen c'est une chose, mais le politique aussi a sa part de responsabilité [dans la gestion/autorisation sécurisée de ces produits]. Le politique aussi qui, malheureusement, objectivement, ne fait pas son rôle de politique. [...] à savoir en l'occurrence régenter, mettre des normes, etc. Il y a des lobbys partout et Bruxelles est la deuxième capitale du lobbying donc c'est pas pour rien qu'il y a une espèce de porosité entre le politique et les multinationales qui fait que malheureusement là aussi il y a un problème. [...] J'aurais aimé que plutôt ça se fasse en amont. C'est-à-dire que ce qui est malheureux, c'est que ce soit l'utilisateur final qui doit se poser la question de savoir si le poisson qu'il mange, la viande qu'il va aller consommer ou les légumes soient fort impactés. Je pense que le politique devrait aussi jouer son rôle et nous protéger à ce niveau là, en quelque sorte faire son rôle de gardien pour éviter que nous n'ayons en fin de course toujours l'obligation de se poser des questions. » (Citoyen anonyme 5.B.S)

Il y a des informations contradictoires :

« Oui, parce qu'un jour on utilise quelque chose, et puis le lendemain on découvre que c'est pas bien. J'ai essayé de désherber avec du vinaigre et de l'eau, et du sel. On m'a dit, tu sais, tu tues ton sol en faisant ça aussi. Ah bon, je ne savais pas. Alors, je suis passé à autre chose. » (Citoyen anonyme 7.P.M.)

« Mais ce qui moi me rend fou, c'est de voir l'écart entre le discours des agriculteurs qui nous disent « c'est pas grave, c'est bien dosé, si on le fait la nuit, ne vous inquiétez pas, c'est pas pour se cacher, mais c'est parce que c'est plus efficace avec la rosée et tout ça, on en met beaucoup moins qu'avant », et à côté de ça, les organisations agricoles leur disent de se protéger, d'être dans des habitacles fermés. » (Citoyen anonyme 7.P.M.)

Réactions et contestations

Seuls quatre citoyens interviewés ont évoqué explicitement comment ils agissent de manière proactive :

« Comme moi et tout un groupe maintenant, parce que sur la commune, on a lancé un groupe biodiversité, on se rend compte que c'est de la blague [qu'on autorise des produits considérés comme toxiques par ce répondant], parce que si c'était inoffensif, ça ne ferait pas des dégâts pareils. » (Citoyen anonyme 7.P.M.)

« Déjà, j'évite d'en utiliser. Et puis pour les légumes, soit je les achète à l'épicerie locale, ou en général, si ce n'est pas bio, c'est de l'agriculture raisonnée, soit je les achète dans un magasin bio. Après, une autre façon que j'ai d'agir, c'est quand je tombe sur des articles de vulgarisation, mais quand même un petit peu sourcés, je les partage sur Facebook parce que je sais que j'ai ma voisine qui est agricultrice qui est dans mes contacts Facebook. Donc oui. [...] Signer des pétitions, oui ça m'est déjà arrivé. » (Citoyen anonyme 11.V.L.)

À la question : Avez-vous déjà manifesté contre ces produits ?

« Au niveau de manifestations en rue, de manière plus globale sur l'environnement, mais pas spécialement une action spécifique sur le glyphosate ou autre. » (Citoyen anonyme 15.M.P.)

« Dans les ateliers que je fais, j'essaie de faire un peu de prosélytisme envers le jardinage. J'explique comment faire pour ne pas devoir utiliser de produits [pesticides]. » (Citoyen anonyme 17.L.M.)

Un autre répondant explique comment il agit de façon défensive :

« Quand je sens l'odeur du pesticide, je ferme mes fenêtres et je ne sors plus pendant deux heures et j'évite d'aller me promener là-dedans. » (Citoyen anonyme 7.P.M.)

Seulement deux répondants disent avoir déjà signé des pétitions à ce sujet. C'est un résultat semblable à celui obtenu dans l'enquête quantitative (95% des répondants n'ayant jamais manifesté sous aucune forme contre ces produits). Pourtant, il apparaît qu'une plus grande sensibilisation est en marche. 2/3 des personnes interviewées expliquent avoir eu un changement de pratiques et d'avis au cours de ces dernières années concernant le sujet. Plus de la moitié mentionne que le changement a eu lieu dans le choix d'acheter des produits issus de l'agriculture biologique.

« Si, j'achète beaucoup plus bio qu'avant. » (Citoyen anonyme 2.M.C-V.)

À la question : Votre comportement a-t-il changé ces dernières années concernant les pesticides ?

« Oui sans aucun doute. Déjà par la prise de conscience, par mes actes quotidiens et c'est la découverte de la merveilleuse nature que j'ai autour de chez moi qui a impacté cela. » (Citoyen anonyme 7.P.M.)

« Avant pas du tout au niveau des habitudes de consommation c'est vrai que c'est dans ma recherche de documentation on voit vraiment cette tendance en tout cas en Belgique, en Europe, à la montée de l'inquiétude aussi du coup de la médiatisation du sujet qui n'était pas vraiment... bon c'était pour les professionnels.. Nous on y réfléchissait pas trop et là... » (Citoyen anonyme 9.A.D)

3.3. Commentaire global

Le croisement des résultats des deux enquêtes et de la revue de la littérature permet de tirer quelques conclusions et tendances générales.

Le cadre législatif relatif à l'usage des pesticides s'est considérablement durci au cours des dernières décennies. Plusieurs plans et programmes de réduction ont été mis en place, sans toutefois atteindre les objectifs fixés, et il est peu probable qu'ils y parviennent dans les délais impartis. On peut émettre l'hypothèse que cette situation peut influencer l'avis des citoyens qui peuvent ressentir de la confusion quant aux objectifs d'une part et leur non-achèvement de l'autre.

De mes enquêtes il ressort que l'inquiétude au sujet des pesticides est particulièrement forte concernant l'environnement, et dans une moindre mesure la santé des individus dans mes deux échantillons. Ces résultats s'inscrivent en cohérence avec les données mises en évidence par d'autres enquêtes menées sur cette thématique : Dans celle réalisée par le SPW en 2022, l'inquiétude majeure exprimée par les répondants concerne l'environnement, suivie de près par les préoccupations relatives à leur santé et à celle de leur entourage. Cette hiérarchie des préoccupations se retrouve également dans l'étude « Pesticides : Play it safe ! » réalisée en 2023 par Ipsos pour PAN Europe.

Un nombre important de citoyens exprime, à l'instar de ce qu'ont mis en évidence Mélard et Mormont (2013), la nécessité d'une restructuration culturelle et, plus largement, d'une refonte complète du système agricole. Cette idée est revenue à de multiples reprises lors de mes entretiens, plusieurs participants affirmant qu'il faudrait repenser le système agricole dans son ensemble.

L'enquête de l'IFOP (2024) indique par ailleurs une volonté claire de la population de voir l'usage des pesticides en agriculture diminuer. Des mouvements de protestation émergent également, traduisant une opposition croissante à l'encontre de ces substances.

Les résultats de l'enquête quantitative révèlent que 60 % des participants souhaitent l'interdiction de l'utilisation des pesticides dans le secteur agricole.

Les répondants des mes deux enquêtes exprimant qu'ils utilisent encore des pesticides le justifient par le gain de temps, la facilité d'utilisation et l'efficacité du produit. Les lieux d'achats privilégiés cités dans mes interviews sont les jardineries et les magasins de bricolage.

Cependant comme un des participants a expliqué, il est possible de contourner ces magasins et d'acheter directement chez un agriculteur. Ce genre d'actions pourraient entraîner des comportements à risque car les acheteurs ne sont donc pas confrontés aux affiches explicatives obligatoirement installées dans les magasins vendant ces produits (Phytoweb). Ce phénomène pourrait s'amplifier en raison de l'interdiction du glyphosate aux particuliers car quelques répondants ont cité que ce puissant désherbant leur était utile dans le passé. Ils pourraient donc avoir encore envie d'en utiliser et contourner les règles.

Ceux affirmant ne pas en utiliser ne sont pas spécialement contre. Il peut également n'y avoir aucun intérêt à leur usage que ce soit dans le jardin ou ailleurs dans la propriété.

Il convient toutefois de nuancer les déclarations des répondants affirmant ne pas utiliser de pesticides. Ces propos ne peuvent être acceptés sans réserve, comme l'a démontré l'étude menée en Suède par N. Ahmed et al. (2011). Celle-ci a mis en évidence que de nombreux participants se considéraient comme non-utilisateurs, en attribuant l'usage des pesticides exclusivement aux agriculteurs, alors qu'une analyse approfondie révélait qu'ils y recouraient également. Ce type de dissonance a également été observé à plusieurs reprises dans le cadre de mes entretiens.

Dans mes interviews, le produit le plus fréquemment mentionné comme ayant été utilisé par le passé est l'anti-limaces (souvent désigné par les « granules bleues »), tandis que les enquêtes menées par le SPW en 2016 et 2019 relevaient principalement le recours aux désherbants de type Roundup. Ces mêmes enquêtes indiquaient que l'usage se concentrait le plus souvent sur les allées et trottoirs. Mes résultats vont partiellement dans ce sens : deux personnes ont déclaré recourir aux pesticides sur leurs allées ou trottoirs, trois sur leurs arbustes, et une a mentionné l'usage de granules anti-limaces encore aujourd'hui. Cependant en Wallonie, la réglementation interdit l'usage du glyphosate par les particuliers ainsi que l'application de pesticides sur les surfaces imperméables reliées aux systèmes d'évacuation des eaux. Dans ce contexte, un emploi inapproprié de ces substances comporte un risque accru de contamination environnementale.

Les analyses bivariées reprenant l'âge et l'utilisation des pesticides n'ont pas donné de résultats utilisables à cause de la taille (trop petite) de l'échantillon. Il aurait été cependant intéressant de voir si les données récoltées corrôlaient les résultats de l'enquête du SPW 2022 qui indiquait que les 18-29 ans sont les plus nombreux à utiliser des PPP : 59 % contre 47 % pour la moyenne wallonne.

Il serait également intéressant de voir si le lieu d'habitation influence l'avis comme l'a montré l'enquête menée en Suède (N. Ahmed et al., 2011). Toutefois, dans le cas présent, mon

échantillon est trop restreint et composé de profils trop similaires pour tirer des conclusions fiables.

Il apparaît nécessaire d'analyser les sources d'information auxquelles les citoyens ont recours. En Wallonie, des plateformes telles que Fytoweb ou Corder ont pour mission de diffuser des informations fiables. Toutefois, les médias et les réseaux sociaux jouent également un rôle majeur dans la construction des représentations collectives.

Les études présentées dans la revue de littérature mettent en évidence une méconnaissance marquée du sujet, susceptible non seulement de provoquer des accidents, mais également d'alimenter un sentiment de crainte, notamment en raison de la peur de l'inconnu. En Belgique, les intoxications liées à ces produits représentaient 10 % des intoxications recensées en 2021 (Centre Antipoisons, 2021).

Les données issues de mes enquêtes révèlent également une perception d'insuffisance d'information de la part des citoyens. Les répondants attendent une meilleure communication à ce sujet sans pour autant vouloir chercher l'information d'eux même.

Les citoyens sont près de 80% à ne pas faire confiance aux instances de pouvoir dans l'enquête quantitative et 60% dans l'enquête qualitative. Cela peut s'expliquer par la suspicion de corruption fréquemment évoquée par les personnes sondées et dont parle Dedieu dans son livre « le confort de l'ignorance ».

Dans l'enquête menée en 2023 par Ipsos et publiée par le PAN Europe avec la collaboration de Générations Futures pour la France : les roumains sont un peu plus de la moitié à ne pas faire confiance envers ces instances.

La dissonance cognitive observée dans mes enquêtes s'explique notamment par le confort des habitudes relevé par le philosophe Grušovnik. Cela a été mis en évidence principalement par les interviews. Il ressort que le comportement s'aligne avec les croyances en général excepté pour ¼ des répondants.

Le comportement des citoyens peut également s'aligner avec leur avis surtout concernant l'achat de produits issus de l'agriculture biologique. Mon échantillon montre une forte propension à acheter ce genre de produits. Cette observation rejoint les résultats d'études antérieures, lesquelles mettent en évidence une progression significative de la consommation de produits biologiques au sein des ménages wallons au cours de la dernière décennie (Les chiffres du bio 2024).

Il convient de souligner que le prix constitue le principal facteur expliquant le non-achat de produits issus de l'agriculture biologique.

L'étude de Mélard et Mormont indiquait également que les attentes en termes de qualité (apparence, prix attractif, nutritionnelle) des aliments de la part des citoyens sont un facteur jouant sur leur perception des pesticides.

Enfin, il importe de mettre en évidence que les actions restent fortement défensives (éviter les pesticides) plutôt que proactives. En effet, un pourcentage minime de répondants ont déjà participé à des manifestations (pesticides ou autres formes). Cette dimension n'a pas été abordée dans les travaux mobilisés dans la revue de littérature, ce qui constitue un angle mort de la recherche actuel.

Conclusion

Les pesticides occupent une place centrale dans les systèmes agricoles contemporains, leur utilisation étant conditionnée par de multiples facteurs : conditions météorologiques, nature des sols, types de cultures, exigences de rendement ou encore critères esthétiques des produits commercialisés. Ces produits continuent également d'être employés par les particuliers dans un cadre non professionnel, bien que dans des proportions largement inférieures à celles observées dans le secteur agricole.

L'objectif de ce mémoire était d'analyser à la fois la perception des citoyens francophones de Belgique à l'égard des pesticides ainsi que leurs comportements vis-à-vis de ces produits. Après une revue de littérature permettant d'appréhender le contexte réglementaire, les ambitions politiques et les réactions que ces produits faisaient naître, il est apparu, sur base de la littérature que nous avons consultée, que le lien entre les avis et les pratiques des citoyens constituait un angle mort de la recherche. Afin de combler cette lacune, deux enquêtes complémentaires ont été menées — l'une fermée, l'autre ouverte — dans le but de répondre à la question suivante : que pensent les citoyens francophones de Belgique des pesticides (tant agricoles que d'agrément) et agissent-ils en cohérence avec leurs opinions (soit directement, par une diminution de l'usage personnel, soit indirectement par d'autres moyens d'action) ?

Les résultats révèlent qu'une forte majorité des répondants déclare ne pas utiliser ou ne plus utiliser de pesticides. Les principales motivations invoquées sont l'inquiétude pour la santé et, plus encore, pour l'environnement. Le genre n'influence pas cette inquiétude et l'incidence de l'âge n'a pas pu être vérifiée dans mes enquêtes. Une réduction, voir interdiction de leur usage est souhaitée par les personnes sondées.

Par ailleurs, environ la moitié estime que les pesticides ne sont pas nécessaires dans le domaine agricole, et plus de la moitié se prononce en faveur de leur interdiction, malgré la conscience de leur rôle sur les rendements. Cela pourrait indiquer que l'inquiétude pour la santé et l'environnement est prééminente sur l'inquiétude d'une production agricole en baisse significative.

En ce qui concerne les pratiques en réaction aux positions sur les pesticides, les enquêtes montrent que les répondants sont très nombreux à consommer des produits issus de l'agriculture

biologique, et la corrélation entre inquiétude et achat de produits bio est confirmée par l'analyse statistique. Sur le plan de la consommation alimentaire, on ne peut pas observer de dissonance cognitive.

En revanche, la participation à des actions collectives (manifestations, pétitions) reste marginale.

Par ailleurs, une minorité (environ un quart) des répondants à l'enquête ouverte se déclare inquiète tout en continuant à utiliser des pesticides. Sur le plan des pratiques d'utilisation, la cohérence avec les positionnements semble moins forte. Ce phénomène pourrait s'expliquer par la force des habitudes ou par un sentiment de non-responsabilité individuelle, considérant que les mesures de restriction doivent être impulsées par les instances supérieures. D'autres se disent simplement « non concernés » par la question, ce qui traduit un désengagement vis-à-vis du sujet.

Il est à noter que la connaissance précise des pesticides reste limitée : certains répondants peinent à identifier ces produits ou à évaluer l'impact de leurs propres gestes, ce qui peut conduire à des utilisations inappropriées, aux conséquences environnementales et sanitaires notables. Le jardinage amateur, en particulier, constitue encore un vecteur important d'utilisation de produits phytosanitaires, dans un objectif de contrôle esthétique des espaces verts. Les usages inappropriés entraînent également des conséquences néfastes sur l'environnement et les MESo (Masses d'Eau Souterraines), comme l'a souligné le diagnostic environnemental de la Wallonie en 2024.

La population exprime un besoin accru d'information concernant les pesticides, ce qui s'avère cohérent au regard des préoccupations manifestées. Mais cela semble être une attente essentiellement passive car les citoyens ne sont pas activement à la recherche d'informations. Toutefois, deux tiers des répondants connaissaient le débat autour du renouvellement du glyphosate. Il apparaît donc que c'est un sujet qui atteint les citoyens par différents médias. Le rôle des réseaux sociaux semble important et à prendre en compte dans la compréhension de la construction de l'avis des citoyens au sujet des pesticides.

Certains répondants évoquent par ailleurs une possible manipulation médiatique ou une corruption des instances décisionnelles, éléments qui contribueraient à expliquer la faible confiance accordée aux autorités compétentes.

Certains citoyens expriment un sentiment de confusion lié à des informations perçues comme contradictoires. Ce sentiment pourrait s'expliquer par ce que Dedieu (2022) appelle « le déni organisé », à savoir une confusion volontairement instaurée par les instances de pouvoir qui ne peuvent pas admettre leur non-maitrise totale à ce sujet. Cette confusion proviendrait également de la multitude d'acteurs ayant des préoccupations différentes et s'influençant les uns les autres. Les personnes interviewées ne semblent pas percevoir ce climat de manière explicite, aucune ne l'évoquant directement. Leur discours traduit plutôt un mélange de méfiance à l'égard des autorités, liée aux contradictions entre les mesures législatives et les informations sur la toxicité des produits, ainsi qu'un sentiment de manque de maîtrise du sujet par les citoyens et une suspicion de corruption des instances décisionnelles.

Pour conclure, je dirai donc que le comportement des citoyens s'aligne majoritairement sur leurs croyances et que la dissonance cognitive qui peut s'observer dans quelques cas résulte d'un confort des habitudes. Cependant la forte méconnaissance des pesticides pourrait avoir un impact sur l'avis des citoyens ainsi que leur utilisation de ces produits.

Il est également important de souligner qu'une partie des citoyens ne se préoccupe pas de cette thématique et n'a pas d'opinion.

J'ai conscience que les limites de ce travail résident principalement dans la taille restreinte de l'échantillon et dans la formulation parfois trop générale de certaines questions, affectant la profondeur de l'analyse.

L'idéal serait donc que d'autres études prennent place afin de combler ces lacunes et rendre un portrait plus précis du lien existant entre avis et comportement en matière des pesticides chez les citoyens belges francophones.

Bibliographie :

- Ahmed, N., Englund, J.-E., Åhman, I., Lieberg, M., & Johansson, E. (2011). Perception of pesticide use by farmers and neighbors in two periurban areas. *Science of The Total Environment*, 412-413, 77-86. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2011.10.022>
- Ambrozaite, O., Butner, K. B., Cole, D., D'Haene, E., De Rop, J., Desmedt, W., Laughner, N., Savels, R., Van Parys, E., & Zhang, H. N. (2023). Comparing Pesticide Regulations : What can Belgium (EU) and Washington State (US) Learn from One Another? *Journal of Science Policy & Governance*, 22(02). <https://doi.org/10.38126/JSPG220201>
- Apag-W et Biowallonie. (2024). *Les chiffres du bio 2023 en Wallonie*
- Apag-W et Biowallonie. (2025). *Les chiffres du bio 2024 en Wallonie*
- Arrêté royal (AR) du 28 février 1994 relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole
- Arrêté royal (AR) du 22 février 2005 relatif au premier programme de réduction des pesticides à usage agricole et des biocides (M. B. 11.03.2005). <http://environnement.wallonie.be/LEGIS/general/normes011.htm>
- Barrault, J. (2009). Responsabilité et environnement : Questionner l'usage amateur des pesticides. *VertigO, Hors série 6*. <https://doi.org/10.4000/vertigo.8937>
- Commission européenne. (2009). Directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable
- Commission européenne. (2009). Règlement (CE) N°1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques.
- Commission européenne. (s. d.). « Communication de la commission au parlement européen, au conseil européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions. Le pacte vert pour l'Europe. »
- Compendium PRIBEL, Steurbaut, W. (2006). Méthodologie des indicateurs belges du risque et de l'utilisation des pesticides, Contrat P05/20(460)-C06/12 . UGent
- Cooper, J., & Dobson, H. (2007). The benefits of pesticides to mankind and the environment. *Crop Protection*, 26(9), 1337-1348. <https://doi.org/10.1016/j.cropro.2007.03.022>
- Coppin, D. M., Eisenhauer, B. W., & Krannich, R. S. (2002). Is Pesticide Use Socially Acceptable? A Comparison between Urban and Rural Settings. *Social Science*

- Quarterly*, 83(1), 379-394. <https://doi.org/10.1111/1540-6237.00090>
- CORDER ASBL, Comité régional PHYTO, (2022). *Guide des bonnes pratiques au jardin*.
- Dedieu, F. (2021). Organized denial at work : The difficult search for consistencies in French pesticide regulation. *Regulation & Governance*, 16(3), 951-973. <https://doi.org/10.1111/rego.12381>
- Dedieu, F. (2022). *Pesticides : Le confort de l'ignorance*. Seuil.
- Dedieu, F., & Jouzel, J.-N. (2015). Comment ignorer ce que l'on sait ? : La domestication des savoirs inconfortables sur les intoxications des agriculteurs par les pesticides. *Revue française de sociologie*, Vol. 56(1), 105-133. <https://doi.org/10.3917/rfs.561.0105>
- Defoy, C. RTBF. (2024) *Jachères, pesticides : ce que les agriculteurs réclament et ce qu'ils ont obtenu*. En ligne [Jachères, pesticides : ce que les agriculteurs réclament et ce qu'ils ont obtenu - RTBF Actus](#)
- Eurostat. (2025). Agri-environmental indicator- consumption of pesticides
- FIAN Belgium. (2025). *Exportations de pesticides interdits en Europe : la Belgique en mode rétropédalage ?* En ligne [Exportations de pesticides interdits en Europe : la Belgique en mode \(...\) - FIAN Belgium](#)
- Foucart, S. Le Monde. (2018). *Procès du glyphosate : Monsanto condamné, un jugement historique*. En ligne [Procès du glyphosate : Monsanto condamné, un jugement historique](#)
- Fytoweb. s.d. *Les programmes antérieurs*. En ligne <https://fytoweb.be/fr/plan-de-reduction/chronologie/les-programmes-anterieurs>
- Garigliany, M. (2013). Comment le cadre légal applicable en Belgique et relatif aux pesticides a-t-il évolué pour le secteur de l'agriculture? ULB.
- Grušovnik, T. (2011). Environmental Denial : Why We Fail to Change Our Environmentally Damaging Practices. *University of Primorska, Scientific and Research Centre of Koper*.
- Ifop pour Parlons Climat. (2024). *Les Français et la réduction des pesticides dans l'agriculture*.
- Ipsos et Pesticide Action Network (PAN) Europe. (2023). Pesticides : Play it safe ! Opinion poll shows Europeans are opposed to gambling with pesticides
- Jaccard, J. (2023). Interdits ici. Exportés là-bas. Mortels partout. Le rôle de la Belgique dans l'exportation de pesticides interdits. *SOS FAIM*. Benoit de Waegeneer, rue aux Laines, 4 - 1000 Bruxelles.
- Jun, I., Feng, Z., Avanas, R., Brain, R. A., Prosperi, M., & Bian, J. (2023). Evaluating the perceptions of pesticide use, safety, and regulation and identifying common pesticide-

- related topics on Twitter. *Integrated Environmental Assessment and Management*, 19(6), 1581-1599. <https://doi.org/10.1002/ieam.4777>
- Kroll, G. (2001). The « Silent Springs » of Rachel Carson : Mass media and the origins of modern environmentalism. *Public Understanding of Science*, 10(4), 403-420. <https://doi.org/10.1088/0963-6625/10/4/304>
- Rensonnet, J. L'Avenir. (2023). « Les pesticides sont toxiques, ce forum aussi » : des militants bloquent un congrès pour dénoncer le greenwashing des multinationales de l'agrochimie. l'Avenir. En ligne "[Les pesticides sont toxiques, ce forum aussi](#)" : des militants bloquent un congrès pour dénoncer le greenwashing des multinationales de l'agrochimie - L'Avenir
- Ledroit, V. Toute l'Europe. (2024). *Pesticides : quel est le rôle de l'Union européenne ?* Toute l'Europe. En ligne [Pesticides : quel est le rôle de l'Union européenne ? - Touteleurope.eu](#)
- Lievens, E., Fevery, D., Janssens, L., Bragard C. & Spanoghe, P. (2012-2014). *Pilot study on estimating non-agricultural use of pesticides in Belgium for Service Public fédéral Santé Publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et environnement-Direction générale Animaux, Végétaux et Alimentation*. Issu de la collaboration de Applied microbiology – Phytopathology (ELIM-ELI-UCL), Labo voor Fytofarmacie Earth and Life Institute, Université catholique de Louvain et Universiteit Gent
- Mélar, F., & Mormont, M. (2013). The Pragmatic Collective Interest as the Product of Civic Deliberation : The Case of Pesticide Management in Belgium. *Sustainability*, 5(5), 2233-2251. <https://doi.org/10.3390/su5052233>
- Nature&Progrès Belgique. (2023). *Nouvelle dérogation d'un pesticide interdit : Nature & Progrès et PAN Europe mettent en demeure l'état Belge*. En ligne <https://www.natpro.be/pesticides-nature-progres-et-pan-europe-mettent-en-demeure-la-belgique/>
- Phillips, P. W. B., & McNeill, H. (2000). A Survey of National Labeling Policies for GM Foods. *AgBioForum*, 3(4), 219-224.
- Centre Antipoisons - Eline Bekaert, Patrick De Cock, Karolien De Leener, Sarah Desmaele, Evelien De Smet, Jonas Moens, Jonas Van Baelen, Pascale Wallemacq, Dominique Vandijck, Anne-Marie Descamps. Rapport annuel 2021. AGC/2022/009
- Robinson, C., Portier, C. J., Čavoški, A., Mesnage, R., Roger, A., Clausen, P., Whaley, P., Muilerman, H., & Lyssimachou, A. (2020). Achieving a High Level of Protection from Pesticides in Europe : Problems with the Current Risk Assessment Procedure and Solutions. *European Journal of Risk Regulation*, 11(3), 450-480.

<https://doi.org/10.1017/err.2020.18>

- RTBF. (2017). *Bruxelles: manifestation contre le glyphosate devant la Commission européenne*. En ligne [Bruxelles: manifestation contre le glyphosate devant la Commission européenne - RTBF Actus](#)
- RTBF. (2017). *Prolongation de l'autorisation du glyphosate: réactions des ministres et des organisations*. En ligne [Prolongation de l'autorisation du glyphosate: réactions des ministres et des organisations - RTBF Actus](#)
- Schiffers, B. (2012). L'emploi des pesticides dans les cultures : entre tracteurs et détracteurs. *Probio-Revue*, 2, 80-93.
- Service public de Wallonie, Brahy, V., Goor, F. (2013). *Les indicateurs clés de l'environnement wallon 2012 : Rapport sur l'état de l'environnement wallon* (6e éd). Service public de Wallonie.
- Service public de Wallonie - DGARNE - DEMNA – DEE. (2012). Les indicateurs clés de l'environnement wallon (ICEW 2012)
- Service public de Wallonie ARNE – DEMNA – DEE. Cuvelier, C. (2022). *Utilisation de produits phytopharmaceutiques par les ménages*. En ligne <https://etat.environnement.wallonie.be/contents/indicatorsheets/MEN%208.eewGeneratePdf.do?CSRFTOKEN=P6HF-T2LQ-E02D-BBLT-E3U5-XN6A-Z51X-YC10>
- Service public de Wallonie - ARNE – DEMNA – DEE. (2024). Diagnostic environnemental de la Wallonie SPW Éditions : Jambes, Belgique. En ligne. <http://etat.environnement.wallonie.be> Cité correctement ?
- Service public de Wallonie - ARNE – DEMNA – DEE. Cuvelier, C. (2024). *Utilisation de produits phytopharmaceutiques*. En ligne <https://etat.environnement.wallonie.be/contents/indicatorsheets/AGRI%206.html>
- Service public de Wallonie - Wallonie environnement. (s. d.). *Programme wallon de réduction des pesticides*. En ligne https://environnement.wallonie.be/files/Images/Gestion%20environnementale/Risques%20continus%20et%20pollutions/Pesticides/20221020_PWRP_III_document%20complet.pdf
- Tupinier, V. Toute l'Europe. (2024). *Agriculture : la Commission européenne retire un plan de réduction des pesticides*. En ligne <https://www.touteleurope.eu/agriculture-et-peche/agriculture-la-commission-europeenne-retire-un-plan-de-reduction-des-pesticides/>

- Vaidis, D. (2011). *La dissonance cognitive: Approches Classiques et Développements contemporains*. Dunod.
- Vandervoorde, N., Agnan, Y., & Baret, P. V. (2022). *Présentation de la thèse : Trajectoires de transitions pour une réduction de l'utilisation des pesticides en Province de Luxembourg*, UCLouvain.

Acronymes

AFSCA – Agence fédérale de la sécurité de la chaîne alimentaire

DDT – Dichlorodiphényltrichloroéthane

MESo - Masses d'Eau Souterraines

PPP - Produits phytopharmaceutiques

PWRP - Programme Wallon de Réduction des Pesticides

SPW - Service Public de Wallonie

S.a. - Substance active

UE - Union Européenne

Annexes

Annexe 1 : Questions de mon questionnaire fermé en ligne :

Partie 1 : identification du répondant

- À quel genre vous identifiez-vous ?
 - Femme
 - Homme
 - Autre
 - Ne souhaite pas préciser
- Dans quelle commune habitez-vous ?
- Quelle est votre année de naissance ?
- Quelle est votre occupation professionnelle ? (métier, études, etc.)
- Quel est votre niveau de formation ?

Partie 1 : connaissance en matière d'usage et de législation

- Selon vous, que désigne le terme « pesticide » ? savez-vous ce que désigne « produit phytopharmaceutique » /pesticide ?
 - Des produits chimiques protégeant les cultures des nuisibles
 - Des produits chimiques permettant de meilleurs rendements dans les cultures agricoles
 - Des produits naturels éliminant les mauvaises herbes
 - Autre...
- Quel est actuellement le statut du glyphosate dans l'UE ? (Le glyphosate est un herbicide très efficace qui a été au cœur de controverses ces dernières années en raison de son possible effet nocif sur la santé (cancer))
 - L'autorisation de son utilisation a été renouvelée
 - L'autorisation de son utilisation n'a pas été renouvelée
 - Je ne sais pas

Partie 2 : avis

- Etes-vous inquiet.e de la présence de résidus de pesticides dans les aliments que vous consommez ?

1. Très inquiet.e
5. Pas du tout inquiet.e

➔ Échelle de 1 à 5

- Considérez-vous que les pesticides nuisent à l'environnement ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ça dépend
- ☐ Je n'ai pas d'opinion

- Êtes-vous inquiets de l'impact des pesticides sur votre santé ?

1. Très inquiet.e
5. Pas du tout inquiet.e

➔ Échelle de 1 à 5

- Considérez-vous que les pesticides sont nécessaires dans le domaine agricole ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je n'ai pas d'opinion

- Pensez-vous que l'UE devrait interdire tous les pesticides dans l'agriculture ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je n'ai pas d'opinion

- En cas d'interdiction de tous les pesticides, avez-vous une idée de l'impact sur le niveau de production agricole ?

- ☐ Entre 0 et 10 % de réduction
- ☐ Entre 11 et 50 % de réduction
- ☐ Plus de 50 % de réduction
- ☐ Je ne sais pas

- Êtes-vous satisfait des prises de décision politique de l'UE concernant l'usage des pesticides ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Pas d'avis

- Possédez vous un jardin ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

- Si vous possédez un jardin, utilisez-vous des pesticides sur celui-ci ?
 - Oui, régulièrement, c'est mon principal moyen de lutte contre les nuisibles
 - Oui, mais le moins possible, seulement quand les autres moyens ne sont pas suffisants
 - Non jamais, sous aucunes formes
 - ça m'est arrivé d'en utiliser dans le passé, mais plus à présent
- Si vous n'utilisez pas de pesticides, quelle en est la (ou les) raison(s) ?
- Si vous utilisez des pesticides, vous renseignez-vous sur les lois encadrant l'usage de ces produits ainsi que les conseils d'usage avant d'acheter ce genre de produit ?
 - Oui, ça m'est arrivé pour certains produits
 - Oui, pour chaque produit
 - Non, jamais
- Si vous êtes réticents à l'utilisation des pesticides, quelles méthodes utilisez-vous afin de les éviter ?
 - Désherbage manuel
 - Désherbage mécanique
 - Désherbage thermique
 - Utilisation de coccinelles ou autres auxiliaires
 - Autre...
- Consommez-vous des produits issus de l'agriculture biologique ?
 - Jamais
 - Oui, mais très rarement
 - Oui, mais sporadiquement
 - Oui, pour certains produits frais (par exemple : les oeufs, les légumes, etc.)
 - Systématiquement, si possible
- Si vous ne consommez pas d'aliments issus de l'agriculture biologique, quelle en est la raison/ quelles en sont les raisons ?
- Avez-vous déjà participé à des manifestations citoyennes contre les pesticides ?
 - Oui
 - Non
- Selon vous, faudrait-il réduire l'usage des pesticides en Belgique ? (Si vous pensez à un produit en particulier, veuillez le citer dans "Autre...")
 - Non
 - Oui, un peu

- Oui, de beaucoup
 - Je n'ai pas d'opinion
 - Autre...
- Faudrait-il réduire l'usage des pesticides ?
 - Oui
 - Non
 - Je n'ai pas d'opinion
- Faites-vous confiance aux instances de pouvoir et leur capacité à prendre les mesures nécessaires afin de protéger votre santé et l'environnement concernant l'usage des pesticides ?
 - Oui
 - Non
 - Je n'ai pas d'opinion
- Au cours de ces 5 dernières années, votre opinion sur les pesticides a-t-elle changé ?
 - Non
 - Oui, je m'en inquiète davantage
 - Oui, je m'en inquiète moins
 - Oui, j'ai adapté mon comportement en consommant plus de produits issus de l'agriculture biologique

Annexe 2 : Grille d'entretien des interviews

RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN

Nom de l'intervieweur : ...

Date de l'entretien : ...

Durée de l'entretien : ...

Lieu de l'entretien : ...

Sexe : ...

Age: ...

PRÉNOM DU REpondant

1 **Intervieweur :**

2

3

4 **Prénom du répondant :**

5

6

7 **Intervieweur :**

8

9

10 **Prénom du répondant :**

11

12

13 **Intervieweur :**

14

Questions

Partie 1 : identification du répondant

- À quel genre vous identifiez-vous ?
- Dans quelle commune habitez-vous ?
- Quel âge avez-vous ?
- Quelle est votre occupation professionnelle ? (métier, études, etc.)

Partie 2 : avis

- Êtes-vous réticents quant à l'utilisation des pesticides (privée/publique) ?

Sous questions éventuelles :

- Êtes-vous inquiets face à leur potentiel toxique ? (nourriture/environnement)
 - Comment vous protégez-vous face à ces produits ?
- Que savez-vous du glyphosate ? qu'en pensez-vous ?
- Considérez-vous que les pesticides sont nécessaires dans le domaine agricole ? Faut-il interdire leurs usages ? Faut-il aller plus loin dans la réglementation en cherchant à réduire leur usage ?
- Possédez-vous un jardin ?
- Utilisez-vous des pesticides dans votre jardin ?

Partie 3 : connaissance en matière d'usage et de législation

- Vous renseignez-vous sur ces produits ? Quelles sont vos sources ?
- Faites-vous confiance en les instances scientifiques de vérification de ces produits ?
- Estimez-vous que l'information que vous recevez est suffisamment complète pour juger des effets – positifs et négatifs – des pesticides ?
- Recevez-vous des informations contradictoires qui vous empêchent d'avoir une position claire et des pratiques adaptées ?
- Comment expliquez-vous le décalage entre avis et pratique en général ?
- Estimez-vous que ne plus en utiliser va impacter négativement votre confort de vie ?

Partie 4 : dissonance cognitive

- Consommez-vous des produits issus de l'agriculture biologique ?

- Si vous êtes inquiets face à l'utilisation de pesticides, mais que vous ne consommez pas d'aliments issus de l'agriculture biologique, quelles en sont les raisons ?
- Participez-vous à des manifestations contre ces produits ?
- Comment votre comportement a-t-il changé ces dernières années pour être en adéquation avec vos croyances à ce sujet ?

Annexe 3 : Tableau de fréquence entre la question « Êtes-vous inquiet.e de l'impact des pesticides sur votre santé ? » et « Si vous possédez un jardin, utilisez-vous des pesticides sur celui-ci ? » :

Etes-vous inquiet.e de l'impact des pesticides sur votre santé	Si vous possédez un jardin, utilisez-vous des pesticides sur celui-ci ?	Quantités	% du Total	% cumulés
1 = Très inquiet.e	Non jamais, sous aucunes formes	25	21.6 %	21.6 %
	Ça m'est arrivé dans utiliser dans le passé mais plus à présent	13	11.2 %	32.8 %
	Oui, mais le moins possible, seulement quand les autres moyens ne sont pas suffisant	6	5.2 %	37.9 %
	Oui, régulièrement, c'est mon principal moyen de lutte contre les nuisibles	0	0.0 %	37.9 %
2 = Assez inquiet.e	Non jamais, sous aucunes formes	22	19.0 %	56.9 %
	Ça m'est arrivé dans utiliser dans le passé mais plus à présent	7	6.0 %	62.9 %
	Oui, mais le moins possible, seulement quand les autres moyens ne sont pas suffisant	6	5.2 %	68.1 %
	Oui, régulièrement, c'est mon principal moyen de lutte contre les nuisibles	0	0.0 %	68.1 %
3 = moyennement inquiet.e	Non jamais, sous aucunes formes	8	6.9 %	75.0 %
	Ça m'est arrivé dans utiliser dans le passé mais plus à présent	8	6.9 %	81.9 %

Etes-vous inquiet.e de l'impact des pesticides sur votre santé	Si vous possédez un jardin, utilisez-vous des pesticides sur celui-ci ?	Quantités	% du Total	% cumulés
4 = peu inquiet.e	Oui, mais le moins possible, seulement quand les autres moyens ne sont pas suffisant	6	5.2 %	87.1 %
	Oui, régulièrement, c'est mon principal moyen de lutte contre les nuisibles	1	0.9 %	87.9 %
	Non jamais, sous aucunes formes	10	8.6 %	96.6 %
	Ça m'est arrivé dans utiliser dans le passé mais plus à présent	1	0.9 %	97.4 %
	Oui, mais le moins possible, seulement quand les autres moyens ne sont pas suffisant	2	1.7 %	99.1 %
	Oui, régulièrement, c'est mon principal moyen de lutte contre les nuisibles	1	0.9 %	100.0 %

Annexe 4

Tables de contingence

Si vous possédez un jardin, utilisez-vous des pesticides sur celui-ci ?	Etes-vous inquiet.e de l'impact des pesticides sur votre santé ?					Total
	Très inquiet.e	Assez inquiet.e	Moyennement inquiet.e	Peu inquiet.e	Pas du tout inquiet.e	
Non jamais, sous aucunes formes	25	22	8	7	3	65
Ça m'est arrive d'en utiliser dans le passé, mais plus à présent	13	7	8	1	0	29
Oui, mais le moins possible, seulement quand les autres moyens ne sont pas suffisants	6	6	6	1	1	20
Total	44	35	22	9	4	114

Tests χ^2			
	Valeur	ddl	p
χ^2	8.15	8	0.419
N	114		

Cette fois ci j'ai enlevé la réponse « 3 » = « oui, régulièrement, c'est mon principal moyen de lutte contre les nuisibles », car elle n'avait que très peu d'occurrence.

Le test du χ^2 d'indépendance a été réalisé afin d'évaluer l'existence d'une relation entre les variables étudiées, à savoir ici : « utilisez-vous des pesticides dans votre jardin ? » et « êtes vous inquiets de l'impact des pesticides sur votre santé ? ».

Hypothèse nulle : il n'y a pas de relation entre ces deux variables.

Les résultats obtenus ($\chi^2 = 8,15$; ddl = 8 ; p = 0,419 ; N = 114) indiquent que la probabilité d'observer un écart au moins aussi important entre les fréquences observées et les fréquences attendues, si les variables étaient réellement indépendantes, est de 41,9 %. Cette valeur, largement supérieure au seuil de signification conventionnel fixé à 5 %, ne permet pas de rejeter l'hypothèse nulle d'indépendance. En d'autres termes, les variations constatées dans la distribution des effectifs semblent compatibles avec des fluctuations aléatoires, et rien ne permet de conclure à l'existence d'une relation statistiquement significative entre ces deux variables dans le cadre de cet échantillon.

Annexe 5

Tables de contingence

Faites-vous confiance aux instances de pouvoir et leur capacité à prendre les mesures nécessaires afin de protéger votre santé et l'environnement concernant l'usage des pesticides ?				
Pensez-vous que l'UE devrait interdire tous les pesticides dans l'agriculture ?	Je n'ai pas d'opinion	Non	Oui	Total
Je n'ai pas d'opinion	3	19	3	25
Non	2	21	5	28
Oui	6	69	3	78
Total	11	109	11	131

Tests χ^2			
	Valeur	ddl	p
χ^2	6.42	4	0.170
N	131		

Annexe 6

Tables de contingence

Etes-vous inquiet.e de la présence de résidus de pesticides dans les aliments que vous consommez ?	Consommez-vous des produits issus de l'agriculture biologique ?					Total
	Jamais	Oui, mais sporadiquement	Oui, mais très rarement	Oui, pour certains produits frais (par exemple : les oeufs, les légumes, etc.)	Systématiquement, si possible	
Très inquiet.e	0	5	1	13	30	49
Assez inquiet.e	0	7	0	19	12	38
Moyennement inquiet.e	0	11	1	13	5	30
Peu inquiet.e	0	2	4	2	1	9
Pas du tout inquiet.e	1	1	0	1	2	5
Total	1	26	6	48	50	131

Tests χ^2			
	Valeur	ddl	p
χ^2	82.9	16	<.001
N	131		

Annexe 7

Tables de contingence

Consommez-vous des produits issus de l'agriculture biologique ?	Faites-vous confiance aux instances de pouvoir et leur capacité à prendre les mesures nécessaires afin de protéger votre santé et l'environnement concernant l'usage des pesticides ?			
	Je n'ai pas d'opinion	Non	Oui	Total
Jamais	0	0	1	1
Oui, mais sporadiquement	0	23	3	26
Oui, mais très rarement	2	4	0	6
Oui, pour certains produits frais (par exemple : les oeufs, les légumes, etc.)	5	40	3	48
Systématiquement, si possible	4	42	4	50
Total	11	109	11	131

Tests χ^2			
	Valeur	ddl	p
χ^2	19.1	8	0.014
N	131		

Annexe 8 : carte distribution participant

